



INTEMPERIES :

# Des opérations de secours à Tamanrasset, Biskra et Illizi

page 3

# ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Mercredi 17 Décembre 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

APN :

Actualité

**La Commission de la Défense nationale examine une proposition de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie**



page 2



M. YOU KI-JUN :  
« L'Algérie,  
un partenaire  
stratégique  
pour la République  
de Corée »

2

L'AAST distingue  
les lauréats  
du Prix  
du président  
de la République  
pour le chercheur  
innovant 2025

2

MISE EN SERVICE  
DES CENTRALES SOLAIRES  
PHOTOVOLTAÏQUES  
EN 2026 :  
L'Algérie économisera  
plusieurs milliards  
m<sup>3</sup> de gaz

3

COMMERCE:

Portes ouvertes sur les résultats de l'évaluation des risques liés à l'exploitation  
des personnes morales à des fins de blanchiment d'argent

p 3

APN :

# La Commission de la Défense nationale examine une proposition de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie

**La Commission de la Défense nationale à l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, ce lundi, une réunion présidée par son président, Younes Hariz, consacrée à la présentation d'une proposition de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie, indique mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement.**

Lors de cette réunion, tenue en présence du président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Zouhaier Nasri, M. Hariz a souligné que cette proposition «incarne une conscience collective du peuple algérien à travers ses représentants, en phase avec le processus du renouveau du projet national, dans le cadre des choix de l'Algérie victorieuse qui a placé la préservation de la Mémoire nationale au cœur de ses priorités, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et avec l'appui des différentes composantes, élites et partis de la Nation». Cette proposition «s'inscrit dans le cadre de la fidélité aux sacrifices du peuple algérien et de la concrétisation de l'engagement constitutionnel pour la préservation et la protection de la Mémoire nationale contre l'oubli et la déformation, en s'appuyant sur les principes de la Déclaration du 1er novembre 1954 et le préambule de la Constitution de 2020 qui a consacré le devoir de fidélité aux martyrs et l'attachement aux valeurs de la Révolution de libération nationale», précise le président de la Commission. A cette occasion, il a rappelé que le colonialisme était «un système fondé sur l'assujettissement, le pillage, l'aliénation identitaire et la commission de crimes contre l'humanité», soulignant que ce texte «qui s'aligne avec les valeurs et principes internationaux condamnant l'injustice et bannissant les crimes contre l'humanité, n'est pas contraire au dialogue ou à la coopération entre les Etats, mais aussi consacre des relations équilibrées fondées sur la reconnaissance de la vérité, le respect de la Mémoire et la réciprocité entre les nations, par fidélité à l'Histoire de l'Algérie et aux sacrifices de ses valeureux martyrs». De son côté, le coordinateur de la commission chargée de la rédaction de cette proposition, Fateh Brikat, a présenté les motifs de la proposition de loi, expliquant qu'«elle vient en réponse au devoir d'établissement de la justice historique et de préservation de la Mémoire nationale, en hommage aux âmes des martyrs tombés au champs d'honneur pour libérer l'Algérie du joug du colonialisme français et en reconnaissance de leurs sacrifices». A cet effet, il a rappelé «la gravité des violations commises par les autorités coloniales françaises à l'encontre du peuple algérien, qualifiées de crimes de guerre et de



crimes contre l'humanité, étant imprescriptibles et parmi les crimes les plus graves en droit international». Et d'ajouter que «le besoin s'est fait sentir de mettre en place un mécanisme juridique criminalisant le colonialisme français en Algérie et d'imputer au gouvernement français la responsabilité juridique des faits perpétrés durant la période allant de 1830 à 1962, en rejet du raisonnement de la mise sur un pied d'égalité de la victime et du bourreau». «Cette proposition de loi se réfère aux principes consacrés dans le droit international, qui affirment le droit des peuples à l'équité juridique, à la concrétisation de la justice historique et au refus de l'impunité. De même qu'elle vise à établir les responsabilités et à obtenir la reconnaissance et les excuses officielles pour les crimes d'occupation, en tant que fondement de la réconciliation avec l'histoire et de la préservation de la Mémoire nationale», selon l'exposé du coordinateur. Pour rappel, la proposition de loi «renferme 5 chapitres comportant 27 articles, axés sur la définition des objectifs de la proposition, la délimitation des crimes du colonialisme français en Algérie, les dispositions juridiques relatives à la responsabilité de l'Etat français quant à son passé colonial, les mécanismes de revendication de la reconnaissance et des excuses officielles pour ces crimes, ainsi que l'adoption de dispositions pénales criminalisant la glorification ou la promotion du colonialisme». Par la suite, les membres de la commission de rédaction, à savoir Abderrahmane Kadri, Zakaria Belkhir, Fatma Bida, Kamel Benkhelouf, Smail Mira et Djouzi Meziane ont procédé à la lecture du contenu de la proposition devant les membres de la Commission de la défense nationale. Au terme de la présentation, le débat a été ouvert aux membres, qui ont exprimé «leur fierté à l'égard de la proposition de loi», qualifiant celle-ci de document historique reflétant la mémoire du peuple algérien», tout en saluant «les efforts consentis par la commission de rédaction. Par ailleurs, ils ont formulé des observations et des propositions visant à renforcer la valeur juridique et historique du texte de la proposition», conclut la même source.

## CRIMINALISATION DU COLONIALISME :

### Boughali supervise les derniers préparatifs avant la présentation de la proposition de loi dimanche prochain

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a réuni, dimanche soir, les membres de la commission chargée de l'élaboration de la proposition de loi portant criminalisation du colonialisme, et ce dans le cadre des préparatifs en vue de

la présentation de ce texte d'une importance nationale majeure au débat, dimanche prochain, indique un communiqué de l'APN. Lors de cette réunion, les membres de la commission ont été informés de l'«inscription de la proposition de loi à l'ordre du jour des

travaux de l'Assemblée, sa discussion ayant été programmée pour le 21 décembre 2025». Le président de l'APN a, à cette occasion, «suivi de près les dernières dispositions relatives à cette proposition, donnant ses orientations en vue d'assurer un suivi rigoureux du

déroulement de son examen et de garantir la mise en place de toutes les conditions nécessaires à un débat responsable et constructif, à la hauteur de la place qu'occupe ce dossier dans la conscience et la mémoire nationales», ajoute la même source.

M. YOU KI-JUN :  
« L'Algérie, un partenaire stratégique pour la République de Corée »

L'ambassadeur de la République de Corée, M. You Ki-Jun, a affirmé, lundi, que l'Algérie était un "partenaire stratégique" pour son pays, saluant le niveau atteint par les relations bilatérales à différents niveaux. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'adieu qu'il a rendue au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, M. You Ki-Jun a déclaré: "J'ai eu l'honneur de représenter la République de Corée dans un pays qui occupe une place particulière", affirmant que l'Algérie "n'est pas seulement un partenaire stratégique pour son pays sur le continent africain, mais aussi un véritable ami". Cette rencontre a été "une précieuse opportunité pour passer en revue le parcours accompli par l'Algérie et la République de Corée, tout en envisageant les perspectives de coopération entre les deux pays", a ajouté le diplomate.

### L'AAST distingue les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a honoré, hier dimanche à Alger, les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025, en guise de reconnaissance pour leurs efforts et dans le cadre de la concrétisation du rôle de l'AAST dans le domaine de recherche et de l'innovation. Lors d'une cérémonie de distinction intitulée «Lecture à travers le parcours des lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant», le président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara, a affirmé que cette distinction s'inscrit dans les missions de l'Académie, en tant que «haute instance consultative dans le domaine des sciences et de la technologie» ainsi que dans son rôle de «promotion de la culture scientifique et d'encouragement de la recherche et de l'innovation». Il a également précisé que cette distinction intervenait dans un contexte qui reflète «le grand intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la science, à la recherche scientifique et à l'innovation», d'autant plus que l'avenir de l'Algérie «est tributaire du rôle de la science dans l'édition d'une économie de connaissance».

### ACCIDENTS DE LA ROUTE : 42 morts et 1415 blessés en une semaine

Quarante-deux (42) personnes sont décédées et 1415 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la route survenus entre le 7 et le 13 décembre en cours, dans plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 3 morts et 39 blessés dans 39 accidents de la circulation, précise la même source. Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort de 4 personnes par intoxication au monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Tiaret et Blida, indique le communiqué, relevant que 32 interventions ont été effectuées à travers plusieurs wilayas pour la prise en charge de 72 personnes incommodées par le même gaz. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 561 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (95), Oran (33) et Blida (23).

# ED-DIWAN

Quotidien National  
d' Informations  
Edité par EURL Société Seghir  
de communication  
Le Site : [www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN / E - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Cite bois des pins ALGER  
**Directrice de la publication**  
FATIMA-ZOHLA SEGHIR

**Impression : SIA**  
**ZI el Alia - Beb Ezzouar - Alger**  
**DIFFUSION: eldjazairdoc.com**  
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Le Site :**  
[www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)  
**Email :**  
[contact@eddiwan.dz](mailto:contact@eddiwan.dz)  
[esc.societe@gmail.com](mailto:esc.societe@gmail.com)  
**0660 74 95 86**  
**Service Publicité**  
**Tel : 0770 77 03 30**  
**FAX : 041 33 45 43**

**Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation.**  
**Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.**

MISE EN SERVICE DES CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES EN 2026 :

# L'Algérie économisera plusieurs milliards m<sup>3</sup> de gaz

**L'entrée en production des projets de centrales solaires photovoltaïques de 3000 MW en 2026 permettra à l'Algérie d'économiser d'importants volumes de gaz naturel estimés à plus de 4 milliards m<sup>3</sup> qui pourraient être dirigés vers un marché gazier international gourmand.**

En visite, hier, dans la wilaya de Laghouat, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjali, a révélé la date de l'entrée en production de la centrale solaire photovoltaïque de Sidi Saâd d'une capacité de production de 200 MW, pour la fin du mois de mai de l'année prochaine. La durée de réalisation de cette infrastructure de production d'électricité propre est de 16 mois, dont les travaux de réalisation entamés en 2024 ont été confiés à un consortium chinois pour un montant de 16,2 milliards de dinars, avec un coût de production de 7,3 DA / KWh. Cette centrale solaire pourrait être la dernière à entrer en phase de production dans le cadre des premiers lots de 15 stations solaires d'une capacité de production de 2000 MW sur les 3000 MW inscrits dans la première phase du programme national de 15 GW d'énergie solaire puisque les délais de livraison des autres centrales lancées durant la même période varient entre 10 et 14 mois. Le renforcement des capacités de production nationale en électricité verte sera d'un apport considérable pour le pays qui mise sur les énergies renouvelables pour diversifier son bouquet énergétique et réduire la consommation du gaz naturel dans la production de l'électricité. De ce fait, l'année 2026 sera marquée par une entrée en force de l'électricité propre dans le mix énergétique du pays en attendant le développement à grande échelle de



l'hydrogène. En effet, le programme national de l'énergie solaire est destiné initialement à la constitution d'une assise solide à l'industrie de production de la molécule verte dont la phase d'identification des sites d'implantation des unités de production aura lieu l'année prochaine comme il a été annoncé lors de la précédente réunion des membres de l'Alliance Algérie-UE pour l'hydrogène, le mois de novembre dernier. De ce fait, et en attendant l'entame

de la phase industrielle de l'hydrogène vert en Algérie et le début des exportations d'électricité verte vers l'UE dans le cadre du projet de Medlink, les 3000 MW d'énergies solaires devront être injectés dans le réseau national. Le pays produit actuellement pour 26,2 GW d'électricité à partir du gaz naturel. Le pays table sur un développement des EnR pour réduire la part du gaz naturel dans la production de l'électricité, estimée à 25,2 milliards m<sup>3</sup> en 2024

d'après le dernier bilan énergétique rendu public par le ministère des Hydrocarbures et des Mines. « Entre 2023 et 2024, la consommation du gaz naturel pour la production d'électricité a connu un accroissement de 7,4% en passant de 23,5 milliards m<sup>3</sup> 2023 pour la production de 25,2 GW d'électricité à 25,2 milliards m<sup>3</sup> en 2024 pour la production de 26,2 GW d'électricité », indique le ministère des Hydrocarbures et des Mines dans son bilan annuel.

## INTERNET :

### L'Algérie s'arrime à « Medusa »

L'Algérie s'apprête à concrétiser le projet d'interconnexion internet via câbles sous-marins baptisé: Medusa. Ainsi, ce projet international, s'étale sur plus de 8700 km, et constitué de 24 paires de fibres pour une capacité totalisant 480 térabits. Ce maillage, est appelé à améliorer la connectivité entre les deux rives de la Méditerranée, a nécessité selon les dernières estimations, près de 400 millions de dollars d'investissement.

#### Projet Medusa : un « boost » en bande passante internationale

En effet, l'Algérie et dans l'optique du renforcement de son infrastructure numérique compte lancer incessamment les travaux sur son territoire du raccor-

tement à Medusa. C'est du moins ce que vient d'annoncer le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki. S'exprimant lors de son passage au Forum de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, le ministre a précisé que la pose de la première pierre de ce projet, qui reliera l'Algérie au réseau international des télécommunications interviendra « dans les deux prochains jours ».

#### Véhicules GPL

Concrètement, la partie algérienne comprend deux points d'interconnexion principaux, à savoir à Alger et à El Kala dans la wilaya de Skikda. Le câble reliera les principales stations du sud de l'Europe, couvrant des distances allant jusqu'à 900 kilomètres,

dotant l'Algérie de multiples ports maritimes qui renforcent l'indépendance de ses réseaux internationaux. Cette nouvelle liaison maritime vise à consolider la capacité nationale en matière de connectivité internationale et à améliorer significativement la vitesse et la qualité de l'accès à Internet à l'échelle nationale. Actuellement, la capacité globale du réseau Internet en Algérie s'élève à 10,2 térabits, un niveau que le ministre a qualifié de « confortable » en termes de débit et de qualité de service. Le futur câble sous-marin devrait toutefois permettre d'anticiper la croissance rapide des usages numériques et de répondre à la demande croissante des particuliers, des entreprises et des administrations.

## METEO :

### Des chutes de neige sur 7 wilayas à partir d'hier

Des chutes de neige sont attendues à partir de mardi sur les reliefs de plusieurs wilayas du pays dépassant les 1000-1100 mètres d'altitude, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services

de l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance «Orange», le BMS concerne les wilayas de Tiaret, El Bayadh et Laghouat où l'épaisseur de la neige est estimée entre 10 et 20 cm, de mardi à 18h00

à jeudi à 03h00. Les chutes de neige affecteront également les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida et Naâma avec une épaisseur estimée entre 5 et 10 cm, et ce, durant la journée du mercredi de 6h00 à 23h00.

## INTEMPERIES :

### Des opérations de secours à Tamanrasset, Biskra et Illizi

Les services de la Protection civile ont mené plusieurs interventions pour dégager des véhicules bloqués par la montée des eaux et venir en aide aux personnes touchées par les intempéries qui ont frappé plusieurs wilayas du Sud du pays, durant la soirée du lundi au mardi. Selon le bilan général établi ce mardi matin, trois wilayas ont été particulièrement affectées par

ces perturbations météorologiques. Dans la wilaya de Tamanrasset, une voiture transportant trois personnes a été dégagée après avoir été bloquée par la montée des eaux de l'oued Arak, à la commune d'In Amguel. Dans la wilaya de Biskra, trois voitures ont été dégagées dans le quartier des 70 logements, à la commune de Biskra, après avoir été im-

mobilisées par les eaux de pluie. Plusieurs autres communes ont également été concernées par des opérations d'absorption des eaux de pluie. À El Ouatty, le quartier Mimouni a été pris en charge, tandis qu'à Djemorah, les eaux ont été évacuées du quartier Lgouada. Dans la commune d'Oumache, les interventions ont eu lieu dans le quartier El Ouaria. La com-

mune d'Ourelal a été touchée par l'inondation d'une maison dans le quartier El Djaâfria. Dans la wilaya d'Illizi, un bus vide a été dégagé après avoir été bloqué par les eaux de l'oued Tebenkourt dans la commune d'In Amenas. Des opérations similaires ont été menées dans la commune de Bordj Omar Idriss, où les eaux de pluie ont été absorbées dans le quartier El Borj.

## COMMERCE:

**Portes ouvertes sur les résultats de l'évaluation des risques liés à l'exploitation des personnes morales à des fins de blanchiment d'argent**

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national organise, à partir de mercredi, des journées portes ouvertes au niveau des chambres de commerce et d'industrie de wilayas, consacrées aux résultats de l'évaluation des risques liés à l'exploitation des personnes morales à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, indique lundi un communiqué du ministère. Ces journées portes ouvertes constitueront une occasion pour les services du Centre national du registre du commerce (CNRC), via ses antennes locales, d'accompagner les personnes morales (sociétés commerciales, sociétés civiles, associations, organisations à but non lucratif, et les wakfs privés) dans l'accomplissement des procédures relatives à la déclaration des bénéficiaires effectifs, conformément aux dispositions de la loi 25-10 du 24 juillet 2025, modifiant et complétant la loi 05-01 du 6 février 2005, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le ministère a affirmé, dans son communiqué, que «tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de ces deux opérations importantes».

### Le Directeur général de la Protection civile en visite officielle en Italie

Le Directeur général de la Protection civile a entamé, hier, une visite de travail en Italie, à l'invitation de son homologue italien, Eros Mannino, chef du corps national italien des sapeurs-pompiers, indiqué un communiqué de la DGPC. Cette visite de quatre jours revêt une «importance particulière» du fait qu'elle s'inscrit dans le cadre du «renforcement du partenariat stratégique» entre les deux institutions.

#### ALGERIE POSTE : Le « nouveau » Baridimob débarque en janvier 2026

Souvent décriée et critiquée par les usagers pour ses nombreux bugs et autres dysfonctionnements, l'application « Baridimob » d'Algérie Poste s'apprête à connaître une refonte complète. Ainsi et selon le ministre des Postes de Télécommunications, M. Sidali Zerrouki, le « nouveau Baridimob » est en à ses dernières retouches en vue de son lancement effectif dès janvier 2026.

#### Plus fluide et avec des nouveautés

En effet et s'exprimant lors de son passage sur les ondes de la radio nationale Chaîne Une, M. Sidali Zerrouki confirmera que les « phases de test » de l'application Baridimob sont achevés et que désormais, Algérie Poste s'attelle à « peaufiner » les aspects commerciaux de l'application en vue de son lancement à partir de janvier 2026. « Je vous annonce que les usagers auront droit à une nouveau Baridimob plus intuitive, plus fluide et avec de nouveaux services », a-t-il annoncé. En outre, Sid Ali Zerouki souligne qu'Algérie Poste compte offrir à ses usagers un « bouquet » de services numériques. Parmi les nouveautés majeures, une carte virtuelle sera intégrée à la nouvelle version de « Baridimob », ainsi qu'un terminal de paiement virtuel (TPE) permettant d'accélérer et de faciliter les transactions en ligne, aussi bien pour les particuliers que pour les commerçants.

# La 3e Conférence annuelle du marché financier algérien se tient samedi prochain à Alger

La troisième édition de la Conférence annuelle du marché financier algérien se tiendra samedi 20 décembre à Alger, a annoncé hier lundi la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), organisatrice de l'événement. Sous le thème «Financement innovant-Transformation digitale- Finance durable-Inclusion financière», la conférence, organisée sous le patronage du ministre des Finances, aura lieu au Centre International des Conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), selon un communiqué de la COSOB.

L'événement verra la participation des présidents des autorités des marchés financiers de pays arabes, de la Bourse d'Istanbul, du Fonds Monétaire Arabe, de représentants de l'Union Arabe des Autorités des Marchés de Capitaux, et d'un panel d'experts spécialisés dans les domaines des marchés financiers, de la fintech, de la finance durable et de l'inclusion financière. La conférence coïncide avec la présidence de la COSOB de l'Union Arabe des Autorités des Valeurs Mobilières, illustrant, selon le communiqué, «la position avancée qu'occupe désormais l'Algérie au niveau régional en matière de régulation et de développement des marchés financiers». Elle confirme, en outre, «l'engagement de la COSOB à soutenir la modernisation du marché financier national, à promouvoir l'inclusion financière et à ancrer les principes de durabilité et d'innovation, au service du développement économique national et du renforcement de l'intégration du marché financier algérien dans son environnement régional et international», souligne la Commission. Cette 3e édition sera marquée par l'organisation de plusieurs événements majeurs, notamment le lancement officiel des plateformes électroniques de passation des ordres de bourse, une initiative qui reflète l'orientation stratégique visant à renforcer la transformation digitale du marché financier algérien, en cohérence avec la dynamique de transformation numérique que connaît le pays. L'événement comprendra également l'organisation du Salon de la technologie financière (Fintech Exhibition), auquel participeront des start-up ainsi que des porteurs de projets innovants issus du milieu



universitaire. La conférence connaîtra par ailleurs la clôture du défi de la culture financière (FIN-TALK Challenge), lancé par la Commission en octobre dernier via les réseaux sociaux, et qui a enregistré la participation de 48 candidats ayant présenté des contenus audiovisuels de sensibilisation au-

tour de la culture financière liée au marché financier, selon la même source. En outre, un défi des innovateurs en technologie financière sera organisé en collaboration avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, au cours duquel les meilleurs projets innovants d'étudiants dans

le domaine de la Fintech ont été sélectionnés. Une série de sessions thématiques, en plus d'un panel des présidents des autorités des marchés financiers arabes, consacré à l'évaluation de la performance et de l'évolution des marchés financiers arabes dans la conjoncture actuelle, sont également au menu.

## BANQUE D'ALGERIE : Nouvelles règles strictes pour le droit de change



La Banque d'Algérie a publié une nouvelle circulaire officielle encadrant l'octroi du droit de change pour les voyages à l'étranger, réaffirmant l'application stricte de la directive n° 05-2025 datée du 17 juillet 2025, avec un accent particulier sur le respect des dispositions de son article 10, dans le cadre du renforcement du contrôle sur l'utili-

sation de ce droit. Selon la circulaire n° 01/DGIG/2025 du 15 décembre 2025, l'octroi du droit de change est désormais conditionné à l'ouverture d'un compte bancaire au nom du demandeur auprès de la banque où la requête est déposée. Les banques sont également tenues de respecter des procédures de vigilance renforcée à l'égard de leurs

clients, incluant la vérification de l'identité, l'évaluation des capacités financières, ainsi que le contrôle de la cohérence des opérations avec le profil du client et des personnes qui lui sont liées. La nouvelle directive interdit formellement tout paiement en espèces. Le montant demandé doit être réglé exclusivement en dinars algériens via des moyens de

paiement non liquides, tels que la carte bancaire interbancaire (CIB), le chèque bancaire ou tout autre moyen électronique agréé. Le paiement en espèces est donc définitivement exclu. Concernant la durée du séjour à l'étranger, la circulaire précise que celle-ci doit être effective et d'au moins sept jours. Dans le cas où la durée du séjour est inférieure, le bénéficiaire est tenu de rembourser la totalité du montant du droit de change. Le non-remboursement expose le contrevenant à la perte de son droit à bénéficier de ce change pendant cinq ans, avec la possibilité de poursuites judiciaires. La Banque d'Algérie souligne que ces mesures visent à garantir que seuls les bénéficiaires légitimes puissent profiter du droit de change, à renforcer la sécurité et le confort des citoyens, et à assurer la transparence et le bon déroulement des opérations. Le Banque centrale a appelé l'ensemble des banques à mettre en œuvre ces directives immédiatement et sans délai. La circulaire est entrée en vigueur à compter de sa signature le 15 décembre 2025, dans le cadre des efforts visant à lutter contre l'exploitation illégale du droit de change touristique et à renforcer la surveillance financière.

## 33 produits éligibles au remboursement des frais de transport vers les wilayas du Sud

33 produits de grande consommation sont éligibles au remboursement des frais de transport vers les wilayas du Sud, selon un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n.82. Selon cet arrêté, signé le 30 octobre dernier par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et le ministre des Finances, les opérateurs économiques exerçant l'activité d'approvisionnement des wilayas du Sud par l'un des produits figurant sur la liste peuvent bénéficier d'un remboursement des frais de « transport terrestre ».

### 19 wilayas du Sud du pays concernées

La liste comprend la farine, la semoule, la tomate, les oignons, l'ail, la courgette, la carotte, la laitue, les œufs, les viandes rouges (fraîches et congelées), les viandes blanches (fraîches et congelées), le lait destiné à la consommation humaine (adultes et enfants), la farine infantile, le café, le thé, le sucre, le concentré de tomate et les levures. Elle inclut également les légumes secs, le riz, les pâtes alimentaires, les huiles alimentaires, les aliments pour bétail, le savon ménager et en poudre, les pommes de terre de consommation, les articles et fournitures scolaires, le gaz butane, les médicaments, les matériaux de construction (fer rond à béton, bois et treillis soudé), la poudre de lait et la matière grasse anhydre (MGLA) destinées aux laiteries, le gaz en vrac destiné à l'enfûtage, les emballages destinés à l'industrie de transformation ainsi que les livres. A noter que les modalités de gestion du dispositif de compensation des frais de transport ont été fixées par un décret exécutif signé le 31 mars 2024. Conformément à ce texte, le remboursement des frais de transport concerne 19 wilayas du Sud du pays, à savoir Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Béchar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, El Bayadh, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djeddaï, El Mehaïer et El Meniaâ.

## PETROLE : Les prix en hausse



Les prix du pétrole ont augmenté lors des échanges asiatiques en début de séance ce lundi matin, après avoir reculé de 4% la semaine dernière. Les contrats à terme sur le brut Brent ont progressé de 25 cents, soit 0,4%, pour atteindre 61,37 dollars le baril, tandis que le prix du brut américain West Texas Intermediate a augmenté de 23 cents, soit 0,4%, à 57,67 dollars le baril. Les sociétés énergétiques américaines ont réduit, la semaine dernière, le nombre de plateformes de forage de pétrole et de gaz naturel en activité pour la deuxième fois en l'espace de trois semaines.

# LAGHOUAT:

## La wilaya recèle d'importantes potentialités l'habilitant à être un pôle économique prometteur

**Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a indiqué, hier lundi à Laghouat, que cette wilaya recèle d'importantes potentialités l'habilitant à être un pôle économique prometteur.**

S'exprimant lors d'une réunion de coordination au siège de la wilaya, en présence des cadres et élus locaux, le ministre a affirmé que la wilaya de Laghouat recèle «d'importantes potentialités économiques, l'habilitant à être un pôle prometteur aux niveaux régional et national, avec un grand potentiel énergétique et des infrastructures économiques qui ouvrent de larges perspectives d'investissement, notamment au plan agricole, lui permettant de contribuer à la sécurité alimentaire du pays et de favoriser son développement durable». Il a ajouté que le secteur de l'énergie connaît un développement «remarquable» dans cette wilaya qui dispose d'une capacité installée de 1.790 mégavolts-ampères, un taux de raccordement à l'électricité de 87 % et au gaz naturel de 83 %, en plus du renforcement de ses réseaux d'électricité et de gaz et du développement de ses infrastructures énergétiques, au regard des spécificités géographiques de la région et de la demande croissante en énergie. M. Adjal a réitéré,



en outre, l'engagement du ministère à examiner les préoccupations soulevées par les élus et autorités locaux et à leur rechercher des solutions pratiques, en coordination avec les différentes parties concernées. Cette visite, a poursuivi le ministre, intervient aussi suite au nouveau découpage administratif opéré par le président de la République et qui a donné lieu à la promotion d'Afrou au rang de wilaya à part entière. Il a assuré, à ce propos, que les services du ministère veilleront à fournir les moyens nécessaires pour soutenir le développement du

mix énergétique national. M. Adjal a inspecté également la centrale électrique de Tilghemt, commune de Hassi R'Mel, réalisée à 95 % et devant entrer en exploitation en janvier 2026, alors que les travaux d'une centrale similaire seront achevés au cours de la même année. Le ministre a loué, dans ce cadre, la capacité des entreprises algériennes àachever les travaux du projet, après la résiliation du contrat avec l'entreprise étrangère qui en avait auparavant la charge, félicitant les compétences nationales et la main-d'œuvre locale qui ont réussi à mener à bien le projet dans des conditions qu'il a qualifiées d'exceptionnelles. Au terme de sa visite de travail d'une journée, le ministre a inspecté le projet de ligne électrique Nord-Sud d'une capacité de 400 kilovolts, qui relie les wilayas de Laghouat et El-Menia sur une distance de 368 km et comprend 933 pylônes. Ce projet, qualifié par le ministre de «stratégique», permettra de renforcer la stabilité du réseau électrique et de soutenir le développement dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

## OUVERTURES DE ROCADES A ALGER: Des «acquis» qui changent le quotidien des automobilistes

Les nouvelles ouvertures de rocade à Alger transforment le trafic et le quotidien des automobilistes. Alger respire un peu mieux. Depuis la mise en service progressive de plusieurs tronçons de rocade et de pénétrantes stratégiques, la circulation dans la capitale amorce une amélioration tangible, notamment sur les axes ouest et sud-ouest longtemps saturés. Ces ouvertures, attendues depuis des années par les usagers, sont désormais perçues par de nombreux automobilistes comme de véritables «acquis», malgré les désagréments ponctuels liés aux chantiers encore en cours. Au cœur de cette dynamique figure la pénétrante 5 Juillet-2e rocade, pensée comme un maillon essentiel pour désengorger Alger. Des tronçons reliant l'échangeur du Complexe olympique du 5 Juillet à Kheraïcia, via Baba Hassen, ont été mis en service, offrant une alternative fluide aux axes traditionnels souvent engorgés. La réception de ces sections, intervenue fin 2025, a déjà permis de réduire les temps de parcours pour des milliers

d'usagers se rendant quotidiennement vers Douéra, Baba Hassen ou les communes limitrophes. Sur le terrain, le changement est perceptible. «Avant, il me fallait parfois plus d'une heure pour traverser l'ouest d'Alger aux heures de pointe. Aujourd'hui, avec la rocade, le trajet est plus direct et surtout plus prévisible», confie un automobiliste habitué de l'axe 5 Juillet-Douéra. Pour beaucoup, ces nouvelles infrastructures représentent un gain de temps, mais aussi une baisse du stress au volant.

### Des projets structurants appelés à se compléter

Si plusieurs tronçons sont déjà opérationnels, le chantier est loin d'être achevé. Le dernier tronçon de 3 km reliant Baba Hassen à Kheraïcia devrait être livré au 2e trimestre 2026, complétant ainsi la continuité de la pénétrante 5 Juillet-2e rocade. Parallèlement, des projets complémentaires sont à l'étude afin de renforcer l'efficacité du réseau : réalisation d'une trémie au niveau de la cité Mohamed Boudiaf, création d'un échangeur dédié à la rocade

sud, élargissement de cette dernière de quatre à cinq voies, ainsi que l'aménagement de la route côtière reliant Bab El Oued à Aïn Benian. Ces investissements visent un objectif clair, fluidifier durablement la circulation et accompagner la croissance urbaine de la capitale. Toutefois, cette transformation se fait par étapes. Des fermetures temporaires, comme celles enregistrées sur la rocade sud en octobre 2025, restent nécessaires pour permettre l'avancement des travaux, provoquant parfois des perturbations et des embouteillages ponctuels. Un désagrément que les autorités appellent à considérer comme transitoire.

### Une stratégie globale de mobilité

Au-delà des seules infrastructures routières, la wilaya d'Alger inscrit ces ouvertures dans une stratégie globale d'amélioration de la mobilité urbaine. Selon Idir Ramdane Chérif, directeur des transports de la wilaya d'Alger, cette politique repose sur une vision volontariste et structurée. Une étude approfondie du plan de circu-

lation de la capitale a ainsi été confiée au bureau d'études BETUR. Déployée en cinq phases, elle ambitionne une refonte complète de l'organisation des déplacements, en intégrant les flux de voyageurs et de marchandises, la problématique du stationnement et les dysfonctionnements chroniques du trafic. La modernisation passe également par l'introduction de solutions intelligentes. L'installation progressive de feux tricolores intelligents sur 260 carrefours, des panneaux à messages variables et un système de gestion des voies rapides visent à optimiser la régulation du trafic, en particulier dans le centre-ville avant une extension à d'autres zones. Dans cette logique, la gare multimodale de Bir Mourad Raïs est appelée à jouer un rôle stratégique. En limitant l'accès au centre-ville pour les véhicules venant de l'ouest et du sud du pays, elle facilitera l'interconnexion entre les différents modes de transport, notamment grâce à l'extension du tramway sur la ligne Ruisseau-Bir Mourad Raïs.

## BATNA : Journée de formation au profit des associations locales

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé samedi, au centre des loisirs scientifiques du pôle culturel et sportif de Batna, une journée de formation au profit de plus de 100 associations locales activant dans les divers domaines. Le président de la commission permanente de la formation et de la promotion de la société civile de l'ONSC, Ahmed Benkhellaf, a affirmé, dans son intervention à l'occasion, que cette rencontre, organisée en coordination avec les autorités locales représente "une étape importante" vers la consolidation des compétences des animateurs des associations locales et l'encouragement de l'action collective de sorte à contribuer à l'émergence d'une société civile plus professionnelle et plus influente dans la société. Il a également souligné que l'initiative traduit la conviction de l'ONSC que la formation et la construction des compétences sont "la meilleure voie" pour promouvoir la performance du mouvement associatif ainsi que de son efficacité et de sa capacité à contribuer au développement durable et à être au service du pays et du citoyen. L'ONSC,

### MOSTAGANEM :

## Le SG par intérim de l'Alliance nationale républicaine préside une rencontre avec les militants de son parti

Le Secrétaire général par intérim du parti de l'Alliance nationale républicaine, Hamza Latrèche, a présidé, samedi à Mostaganem, une rencontre avec les cadres et militants du parti, au cours de laquelle il a été mis l'accent sur l'importance de préserver les acquis nationaux, de sauvegarder l'unité du pays et de faire échec à toute tentative visant à le diviser ou à nuire à sa stabilité. A cette occasion, M. Latrèche a appelé les militants du parti à contribuer à la construction d'un "Etat fort et uni", soulignant que "l'Algérie demeurera, en toutes circonstances, fière de son unité et résiliente face aux complots ourdis contre elle, ouvertement ou en

### MEDEA :

## Plusieurs projets de développement réalisés dans des zones rurales

Plusieurs projets de développement destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales de la wilaya de Médéa ont été concrétisés au cours des trois dernières années, a-t-on appris, samedi, auprès de l'agence de développement social (ADS). Ces projets, qui concernent notamment l'assainissement, l'alimentation en eau potable (AEP) et l'éclairage public, ainsi que la réhabilitation de structures d'accueil pour les personnes aux besoins spécifiques, ont été lancés et livrés au cours des trois dernières années, a fait savoir la responsable locale de l'agence de développement social, Samira Hadadj. Concernant l'adduction en eau potable, cette responsable a notamment fait part de la réalisation d'un réservoir de petite capacité pour alimenter près de 500 habitants du village de Merabtine, dans la commune de Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, ainsi que de la réhabilitation d'un puits dans le village de Sidi-Mahieddine, toujours dans la même commune, pour alimenter 340 résidents. Elle a également mentionné que deux projets, l'un portant sur la réalisation d'un réseau d'assainissement au profit des habitants du village d'El-Djorf, commune de Chahbounia, au sud de Médéa, et l'autre concernant l'extension d'un réseau d'assainissement au niveau du village d'Ouled-Benhaoua, dans la commune de Mfatha, au sud-est, faisaient également partie des projets de développement concrétisés. L'ADS a aussi financé l'installation d'un éclairage public dans les villages de Mendes (Sidi-Naamane) et d'Ouled-Hamza (Souagui), a-t-elle noté. Par ailleurs, deux structures relevant du secteur de l'action sociale et accueillant des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, situées respectivement à Tablat et à Berrouaghia, ont bénéficié de travaux de réhabilitation afin d'améliorer la prise en charge de cette catégorie de patients, a-t-elle conclu.

# SANTE : Baisse significative des cas de la tuberculose en Algérie

**Abdelhak Saihi a affirmé, lundi à Alger, que l'éradication de la tuberculose pulmonaire en Algérie est un engagement constant de l'Etat, relevant une « baisse significative » du nombre de cas de cette maladie dans notre pays.**

**L**a concrétisation de l'engagement d'éradiquer la tuberculose en Algérie repose sur plusieurs axes, notamment le renforcement du système de surveillance et l'amélioration du diagnostic de cette maladie en utilisant des outils innovants », a affirmé Saihi qui a présidé la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose (24 mars de chaque année).

**-10 cas pour 100.000 habitants**  
La lutte contre cette maladie se fait également, ajoute Saihi, à travers « une prise en charge optimale des patients, la fourniture de médicaments antituberculeux, ainsi que la promotion de la recherche en la matière ». A cette occasion, qui a vu la présence du représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé en Algérie, Phanuel Habimana, des membres du Comité national de lutte contre la tuberculose, ainsi que d'un groupe d'experts, le ministre de la Santé a souligné « une baisse significative » des cas de tuberculose pulmonaire contagieuse (-10 cas pour 100.000 habitants). Saihi a également affirmé que la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, organisée cette année en Algérie sous le slogan « Engageons-nous, travaillons ensemble pour éradiquer la tuberculose », constitue « une opportunité



pour une compréhension approfondie de cette maladie et des problèmes qui y sont liés », avec « la mobilisation des professionnels de la santé et la sensibilisation de la population à l'impact dévastateur de

cette maladie sur la santé ». Après avoir indiqué que la célébration de cette journée est aussi une occasion de « mettre en lumière les efforts mondiaux et nationaux déployés dans le cadre des objectifs de déve-

loppement durable (ODD) pour éradiquer la tuberculose d'ici 2030 », Saihi a souligné que « plus de 4.100 personnes perdent la vie chaque jour à cause de cette maladie au niveau mondial ».

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE «76 % des besoins nationaux couverts»



«Des progrès considérables sont réalisés dans la production pharmaceutique nationale. Ces derniers couvrent désormais 76% des besoins nationaux», a affirmé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri. Ayant été, jeudi passé, dans plusieurs entreprises publiques et privées spécialisées des wilayas d'Oran et Mostaganem, le même responsable a expliqué que «la capacité nationale de production pharmaceutique» s'est renforcée, insistant que «la nécessité de la mise en service du groupe Saidal dans la wilaya de Mostaganem. Ce dernier comprend deux unités de production spécialisées dans les médicaments ophthalmiques et les médicaments vétérinaires». En ce sens, le ministre a fixé comme date de lancement du service des deux unités «avant la fin de l'année en cours», soulignant que «les travaux de réalisation de ces deux unités ont été lancés à la faveur

de la contribution des autorités locales ayant fourni le terrain pour l'implantation du site». «Ce projet joue un rôle direct dans la sécurité sanitaire du pays», a-t-il fait savoir. Le même responsable a, par ailleurs, fait état de la nécessité d'accélération de la cadence des travaux afin de livrer les deux unités avant la fin du mois de juin de prochain». Ce qui a motivé le plus le ministre à faire partie de cet empreinte est cette assurance ayant porté sur le lancement de la production au cours du premier trimestre de l'année prochaine, en 2026. Koudri a, ainsi donc, instruit les responsables de Saidal de faire en sorte que «ces unités soient opérationnelles avant la fin de l'année en cours». «Ces deux unités contribueront amplement dans la réduction de la facture d'importation des médicaments ophthalmiques, qui dépasse actuellement les 200 millions de dollars/an. À

celle-ci s'ajoute la facture d'importation des médicaments vétérinaires qui est de l'ordre de 230 millions de dollars par an», a fait savoir le ministre. Le taux d'avancement des travaux des infrastructures, domiciliant les unités de production, est de 45%. Les travaux du pavillon administratif ont, selon les explications fournies sur place, dépassé les 60%. Dans le but d'associer tous les intervenants dans ces projets comme acteurs dans ces chantiers d'envergure lancés par l'État, le ministre a indiqué que «le groupe public Saidal ambitionne de devenir un leader dans la production de médicaments et de produits pharmaceutiques au niveau africain. Soulignant par ailleurs que «Mostaganem se transformera progressivement en un pôle national de l'industrie pharmaceutique», le ministre a annoncé que «la wilaya de bénéficiera, dans un avenir proche, de la réalisation d'une

troisième unité industrielle». Projet d'une importance stratégique, le nouveau site de Saidal sera dans la mesure de produire une quantité de 11 millions d'unités de médicaments ophthalmiques et 5 millions d'unités de médicaments vétérinaires. «Il s'agit d'un investissement public estimé à 2,204 milliards de dinars qui aura à générer quelque 120 postes d'emploi directs dès son entrée en service», a-t-on fait savoir. À Oran, le ministre a rendu une visite au projet de production d'unités de kits de dépistage rapide relevant du groupe Saidal. Dans cette halte, Koudri a souligné qu'il s'agit d'un produit innovant qui est fabriqué pour la première fois en Algérie», précisant que «le projet sera livré en mai prochain et entrera en exploitation en juillet ou en août». À Bethioua, le ministre a présidé le coup d'envoi de production d'une nouvelle unité de production de protoxyde d'azote, un gaz médical utilisé en anesthésie, celle-ci relevant de l'usine des gaz médicaux et industriels, Ryanox. «Cette entreprise ayant commencé la production en 2021, elle a connu une croissance très rapide et exporte aujourd'hui ses produits vers plusieurs pays en Afrique et en Europe», a fait savoir le ministre. Ayant supervisé l'inauguration d'une nouvelle unité de lyophilisation stérile rattachée à l'entreprise de production pharmaceutique, Sophal, le ministre a affirmé que «ce projet est le premier du genre au niveau national». L'efficacité et la sécurité de l'utilisation des produits de santé, comme les médicaments, les matières premières et les dispositifs médicaux n'ont pas été en reste de la visite du ministre, qui a visité aussi la succursale régionale de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques Benyoussef-Benkhedda à Oran, où il a eu droit à une présentation sur cette agence.

## ELABORATION DES FUTURES POLITIQUES DE SANTE : Une plus large implication des experts de terrain

Créée en mai dernier afin d'apporter une vision scientifique « à long terme » sur les défis liés à la santé, la « Société algérienne des politiques et économies de la santé », a organisé hier son « premier sommet national ». La rencontre, soutenue par le ministre de la Santé Mohamed Seddik Ait Messaoudene, accueillie au niveau du centre de la Cnas de Ben Aknoun, a également été marquée par la participation du Professeur Kamel Sanhadji. Ce dernier, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), chargé notamment de conseiller la présidence de la République, a annoncé la préparation d'une « convention » de partenariat entre l'ANSS et la société savante. L'objectif sera la création d'un nouveau « cadre d'échange », en vue de construire la « sécurité sanitaire » nationale. En ce sens, le Pr Kamel Sanhadji, explique que la collaboration entre l'ANSS et les experts à l'origine de la « Société algérienne des politiques et économies de la santé », est appelée à se renforcer. La préparation de la nouvelle « convention » serait déjà en cours, et devrait être annoncée très « prochainement ». L'objectif pour le responsable, est de promouvoir « l'échange d'idées, le partage d'expertise et d'analyses rigoureuses ». Il s'agira en substance de fournir des analyses basées sur des « données rigoureusement prouvées ». Le responsable estime en effet que les futures politiques liées à la santé, et notamment sur le volet « économique », seront concernées. L'une des « priorités nationales » est aujourd'hui le renforcement de la production locale du médicament « au travers d'une augmentation du taux d'intégration ». Le président de l'ANSS, souligne dans cette même logique, que « l'écoute » des partenaires issus du monde académique est plus que jamais « essentielle ». Nous sommes dans un monde en constante évolution, lance le responsable, en faisant visiblement allusion à la crise du Covid. « La sécurité sanitaire ne peut se limiter à une gestion immédiate des crises », il faut au contraire construire une « vision stratégique à long terme, en y incluant une importante dimension économique ». Les thématiques choisies pour ce premier sommet, estime Pr Kamel Sanhadji, sont de nature à « appuyer le travail des décideurs », à renforcer « l'économie de la santé » et « l'intégration de la prévention dans les politiques sectorielles ».

## L'OMS perd près de 600 millions de dollars de son budget 2025

L'OMS perd près de 600 millions de dollars de son budget 2025 suite au retrait des États Unis. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) devra subir une coupe d'1/5e de son budget suite à la décision de son principal contributeur de quitter l'organisation onusienne. En conséquence, l'OMS est obligée de réduire ses missions et son personnel, selon son directeur, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un courriel interne, repris par l'APS. « Ces mesures s'appliqueront d'abord au niveau du siège, en commençant par les hauts dirigeants, mais affecteront tous les niveaux et toutes les régions», a-t-il ajouté dans ce message envoyé vendredi au personnel. Le président américain Donald Trump ne s'est pas contenté de quitter l'Organisation onusienne mais a décidé aussi de geler pratiquement toute l'aide étrangère des USA, dont les programmes pour améliorer la santé dans le monde. Une décision entamée déjà lors du 1<sup>e</sup> mandat de Trump en 2020. Sur le dernier cycle budgétaire de 2 ans, pour 2022-2023, les américains ont apporté 16,3% des 7,89 milliards de dollars de budget total de l'OMS. Cela dit, l'Organisation souffrait déjà de difficultés financières avant le retrait des États Unis. Depuis plus de 9 mois, elle a commencé à travailler sur des mesures pour améliorer son efficacité.

**Importantes inondations aux Etats-Unis et au Canada**

# INTEMPERIES : Le point sur les interventions de la Protection civile

**Les perturbations météorologiques, caractérisées par d'importantes chutes de pluie et une hausse du niveau des oueds ont causé plusieurs désagréments à travers plusieurs wilayas du pays, annoncent ce mardi les services de la Protection civile.**

**A**TAMANRASSET, dans la commune d'Aïn Mguel, les équipes de secours ont procédé au dégagement d'un véhicule transportant trois personnes, bloqué par la montée des eaux de l'oued Arak. L'intervention s'est déroulée sans signaler de victimes. Dans la wilaya de Biskra, de nombreuses opérations ont été enregistrées à travers plusieurs communes. Dans la commune de Biskra, trois voitures vides ont été dégagées après être restées coincées par les eaux pluviales dans le quartier Malaoui. Des actions de pompage ont également été menées dans les quartiers Maimouni à El Outaya, Ljouada à Djemoura, El Ouattia à Oumache et El Branis, notamment au niveau d'une école primaire et à proximité d'une mosquée. D'autres interventions ont concerné des habitations et un hôtel dans les communes d'Ourlal et d'Aïn Zaatout. À Illizi, un bus vide a été extrait de l'oued Tibenekourt à In Amenas, tandis que des eaux de pluie ont été pompées dans un hôtel à Bordj Omar Driss.



## ACCIDENTS DE LA ROUTE: IL faut tirer la sonnette d'alarme



Endeuillant a été le week-end, celui-ci a été marqué par plusieurs accidents mortels qui ont été enregistrés dans plusieurs routes de l'est et de l'ouest, en plus des incendies. Dans la wilaya de Chlef, une personne a perdu la vie et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu au niveau de Beladjia, dans la commune de Boukadir, deux localités situées à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Chlef. Selon les services de la Protection civile, l'accident est dû au dérapage d'un véhicule dans la commune et daïra de Boukadir. Le bilan fait état d'un décès, la victime ayant été transportée à la morgue, ainsi que de trois blessés qui ont reçu les premiers secours avant d'être transférés à l'hôpital local. Dans la wilaya d'Aïn Defla, six personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu sur la route de wilaya N°43, au lieu-dit Pont Noir, dans la commune d'Aïn Défila. Les services de communication de la Protection civile de la wilaya indiquent que «l'accident est dû à la collision entre deux voitures de tourisme. Le bilan fait état de six blessés qui ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacués vers l'hôpital d'Aïn Défila. Toujours dans la wilaya de Chlef, les équipes d'intervention du centre avancé de secours routier de la wi-

laya de Chlef sont parvenues, dans l'après-midi de vendredi, à maîtriser un violent incendie qui s'est déclaré dans une voiture de tourisme sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la région d'El Meslaha. Les éléments de la Protection civile sont intervenus rapidement pour éteindre le feu, qui a entièrement ravagé le véhicule. L'incendie a causé d'importants dégâts matériels, mais aucune perte humaine n'est à déplorer, selon un communiqué de la direction de la Protection civile de Chlef. Malgré les efforts déployés, les flammes ont gravement endommagé la voiture, tandis que les causes exactes du si-

nistre restent pour l'instant inconnues. Dans ce contexte, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête approfondie afin d'éclaircir les circonstances précises de l'incident. À l'est du pays, très précisément dans la wilaya de Skikda, un homme a trouvé la mort et un autre a été blessé avant-hier soir dans un accident de la route survenu au centre de la commune et daïra d'Azabia. Selon les services de la Protection civile, l'accident s'est produit aux alentours de 21h00, suite au dérapage d'un véhicule qui a fini sa course contre le mur d'une habitation. Le drame a causé le décès

d'une personne, transportée à la morgue, tandis qu'un autre individu blessé a reçu les premiers soins avant d'être évacué vers l'hôpital local. A Sidi Bel Abbès, huit personnes ont été blessées à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans des compteurs électriques à l'intérieur d'un immeuble de type R+5, situé dans le quartier AADL dans la commune et daïra de Sidi Bel Abbès. Les services de la Protection civile ont indiqué être intervenus à 02h19 pour éteindre un feu de compteurs électriques dans cet immeuble. L'incendie a été maîtrisé et son extension évitée. Huit personnes souffrant de difficultés respiratoires ont été prises en charge sur place avant d'être transférées à l'hôpital local. Dans la wilaya de Laghouat, trois personnes ont été victimes, en fin de semaine, d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, dans la commune et daïra de Laghouat. Selon un communiqué des services de la Protection civile, les unités sont intervenues à 19h10 suite à un incident d'intoxication au monoxyde de carbone survenu dans un logement situé dans le quartier des 700 logements. L'accident a provoqué l'intoxication de trois personnes, qui ont été prises en charge sur place avant d'être transportées vers l'hôpital local.

## UNIVERSITE DE CONSTANTINE 2 : Accent mis sur le renforcement du rôle de la recherche scientifique et de l'innovation comme locomotive du développement

Les participants aux journées d'étude intitulées "La recherche scientifique et l'innovation comme locomotive du développement local et national : contribution de l'université et de ses laboratoires au service de la société et de l'économie", ouvertes dimanche à l'université "Abdelhamid Mehri" (Constantine 2), ont mis l'accent sur "l'importance de renforcer le rôle de la recherche scientifique et de l'innovation dans le soutien au développement local et national", ainsi que sur la nécessité de renforcer les liens entre l'université et son environnement économique et social. Ces journées d'étude, organisées par la faculté des sciences humaines et so-

ciales de ladite université sur trois jours, visent à mettre en valeur la contribution de l'université et de ses laboratoires de recherche au service de la société et de l'économie, dans le cadre des axes nationaux relatifs à la valorisation de la recherche scientifique, à la promotion de l'innovation et à son adéquation avec les besoins du développement. Dans ce contexte, le recteur de l'université de Constantine 2, le professeur Youcef Lakhdar Hamina, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que la recherche scientifique est "devenue un outil stratégique pour accompagner les politiques publiques et répondre aux préoccupations de la société", précisant

que l'objectif de ces journées d'étude consiste à valoriser les résultats de la recherche et orienter l'activité des laboratoires vers le traitement des problématiques de développement prioritaires. L'université s'emploie, à travers ces initiatives scientifiques, à consacrer une culture de l'innovation et à encourager le partenariat entre chercheurs et opérateurs économiques, ce qui permet, selon lui, de transformer le savoir scientifique en valeur ajoutée contribuant à la réalisation du développement durable, a ajouté le même responsable. De son côté, le président du colloque, le professeur Mohamed Lamine Berkane, vice-recteur chargé des études su-

périeures et de la recherche scientifique, a expliqué que cette manifestation scientifique s'inscrit dans le cadre des trois axes nationaux de la recherche, à savoir la santé du citoyen, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, considérés comme des enjeux stratégiques. Il a également mis en exergue l'importance d'orienter les programmes nationaux de recherche scientifique et les projets des laboratoires universitaires vers ces axes, de manière à renforcer la contribution de l'université à l'élaboration de solutions scientifiques et pratiques à même de soutenir les exigences du développement local et national.

Des dizaines de milliers de personnes étaient jeudi sous le coup d'un ordre d'évacuation dans l'ouest des Etats-Unis et du Canada, après plusieurs jours de fortes pluies qui ont fait déborder les cours d'eau. Des tempêtes ont notamment frappé les Etats américains de Washington et de l'Oregon, où une "rivière atmosphérique" a déversé jusqu'à plus de 250 millimètres de précipitations par endroits, selon les services météorologiques du pays (NWS). Les habitants de zones situées au sud de Seattle, dans l'Etat de Washington, ont reçu l'ordre d'évacuer leurs maisons, alors que des images aériennes montraient des terres agricoles inondées. Au nord de la ville, les localités de Snohomish et de Sumas étaient également sous l'eau. Des dizaines de membres de la Garde nationale (un corps de réserve de l'armée) de l'Etat ont été mobilisés pour prêter main forte aux secours, et 200 autres étaient en route, a annoncé l'armée. De l'autre côté de la frontière canadienne, de larges zones de la ville d'Abbotsford ont été submergées, menaçant des centaines de propriétés. Plusieurs routes menant vers Vancouver, la plus grande ville de l'Etat de Colombie-Britannique, ont par ailleurs été fermées, selon les autorités. Les précipitations ont diminué jeudi, mais les inondations "devraient continuer pendant plusieurs jours dans certaines parties de l'ouest de l'Etat de Washington et du nord-ouest de l'Oregon", a prévenu le NWS. Selon les experts, le changement climatique engendre des épisodes de pluie plus intenses, car une atmosphère plus chaude contient davantage d'humidité, et des températures plus élevées dans les océans peuvent amplifier les tempêtes.

## OUARGLA : Journée de formation au profit des acteurs associatifs locaux

Une journée de formation a été organisée, samedi à Ouargla, par l'Observatoire national de la société civile (ONSC) en direction des acteurs associatifs locaux, rassemblant plus de 250 associations activant dans différents domaines. La rencontre, déclinée en ateliers animés par des spécialistes et cadres de différents secteurs, entre dans le cadre des efforts visant à "promouvoir le potentiel de la société civile, l'accompagner et renforcer son rôle de partenaire essentiel dans le processus de développement, et à ancrer la culture de l'action associative au sein de la société", a indiqué à l'APS la vice-présidente de l'ONSC, Zoulikha Khouni. Cette journée de formation comprend quatre ateliers consacrés à la consolidation du front intérieur et les voies de lutte contre la désinformation, les modes de traitement de l'information sur la sphère numérique, la gestion administrative et financière des associations et les modalités d'inscription des associations sur la plateforme numérique de l'ONSC en vue de bénéficier de ses prestations et des mécanismes de numérisation de l'action associative. Une partie des travaux a été dédiée au rôle de la société civile dans la prévention, la sensibilisation et la lutte contre le phénomène de la drogue, en coordination avec les différents partenaires, ainsi qu'aux modalités d'élaboration de projets associatifs durables répondant aux attentes de la société civile locale. Les participants ont, pour leur part, salué l'initiative de l'ONSC et les thèmes de cette journée qui, disent-ils, a apporté des réponses à des préoccupations soulevées auparavant lors d'ateliers interactifs organisés par l'ONSC dans différentes régions du pays.

**CS CONSTANTINE :**  
**Le chabab attend**  
**l'arrivée du coach**  
**tunisien Lassaâd Dridi**

La direction du CS Constantine attend toujours l'arrivée du futur coach de l'équipe première, en l'occurrence Lassaâd Dridi. La semaine dernière, le manager général du club de Cirta, Tarek Arama, avait tout réglé avec le technicien en question. Cependant, l'entraîneur de 48 ans, sous engagement avec le Stade Tunisien, a demandé au dirigeant des Sanafir de lui laisser le temps de résilier son contrat d'abord avant de signer. Il s'est réuni, le week-end dernier, avec le président de la formation du Bardo, Mohamed Mahjoub, pour lui exprimer sa volonté de quitter l'équipe. Il est à noter que l'entraîneur Tunisien de 48 ans a pris les rênes du Stade tunisien, le 28 novembre dernier, en remplacement de Chokri Khatoui. Lassaâd Dridi est attendu, selon des sources proches du CSC, mardi à Constantine pour parapher son contrat. Il devrait être sur le banc vendredi prochain au stade Hamlaoui, à l'occasion de la réception du Paradou AC. Par ailleurs, la formation constantinoise a annoncé l'arrivée de l'attaquant franco-algérien Sofiane Bahoul. Le joueur de 26 ans était sans club depuis la résiliation de son contrat en septembre dernier avec le club suisse de seconde division FCAarau. Il était revenu au club Helvetic en juillet dernier en provenance de l'équipe autrichienne SCR Altrach où il a été prêté pour une saison. Un pari risqué pour le CSC, qui engage au milieu de la saison un joueur en manque de compétition.

**Deux complexes sportifs de proximité prochainement réceptionnés à Constantine**

Deux complexes sportifs de proximité seront "prochainement réceptionnés" dans la wilaya de Constantine, l'un dans la localité de Salah Bey (commune de Constantine) et l'autre à l'unité de voisinage UV7 de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a indiqué lundi le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Lahcen Laadjadj. La réalisation de ces deux complexes, qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière globale estimée à 240 millions de dinars, soit 120 millions de dinars pour chaque complexe, permettra de relancer la dynamique sportive dans ces localités, a fait savoir le responsable, dans une déclaration à l'APS. Les complexes sportifs de Salah Bey et de l'unité de voisinage UV7 à Ali Mendjeli sont dotés chacun d'une salle spécialisée, d'une salle polyvalente dédiée à plusieurs disciplines sportives, d'un espace extérieur, d'un terrain réservé au sport des boules métalliques, ainsi que d'un espace aménagé et équipé des commodités nécessaires au profit des familles, a souligné M. Laadjadj. Selon la même source, la durée de réalisation des deux projets, estimée à deux ans, a été marquée par plusieurs contraintes administratives, levées suite à l'intervention du wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda. Par ailleurs, le DJS a annoncé la programmation de la réalisation de deux maisons de jeunes, l'une à la cité Zouagli Slimane et l'autre dans la commune de Didouche Mourad, en plus de la réception prévue, début 2026, d'une piscine semi-olympique et d'une piscine de proximité dans la commune d'El Khroub. Il a également fait état de la réception, au cours du premier semestre de l'année 2026, de deux terrains de football à la circonscription administrative Ali Mendjeli, le premier d'une capacité de 3.000 places, situé à l'entrée de la ville et doté d'une piste d'athlétisme conforme aux normes, et le second de 2.000 places à la sortie de cette ville en direction de la commune d'Aïn Smara, affichant un taux d'avancement des travaux de 40 %.

# FOOTBALL SCOLAIRE: **La phase finale de la 1ère coupe d'Algérie inter-établissements scolaires du 17 au 20 décembre à Oran**

**La phase finale de la première coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires de cycle primaire, moyen et secondaire (filles et garçons) aura lieu du 17 au 20 décembre à Oran, a-t-on appris, ce lundi, auprès des organisateurs.**

Cette manifestation sportive, organisée durant cinq jours par la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF), verra la participation de 46 équipes inter-établissements des cycles primaire, moyen et secondaire, qualifiés de huit régions, qui vont prendre part à des matchs à élimination directe à partir des 8èmes de finale au niveau des stades Ahmed-Zabana d'Oran, Es-Senia et El-Kerma. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du sport scolaire, fruit d'un partenariat entre la FAF et la FASS, vise à promouvoir le football dans les écoles et à contribuer à la découverte et à la formation des jeunes talents.



## MC ORAN :

### **Feu vert pour la réalisation du nouveau siège du club**

Une étape décisive vient d'être franchie pour le MC Oran. Le club sportif amateur (CSA) annonce la finalisation des études architecturales et techniques du futur siège du club. Après deux mois de travail, les plans de cet édifice, qui sera érigé sur le boulevard Abane-Ramdane en plein cœur d'Oran, sont désormais prêts. Ce projet ambitieux vise à doter le Mouloudia d'une infrastructure moderne tout en respectant son identité historique. Le design alliera ainsi modernité et traditions locales,

arboraient fièrement les couleurs rouge et blanc. Conçu selon des normes de haut standing, le bâtiment de six étages sera bien plus qu'une simple administration. Il comprendra un hôtel de 28 chambres avec restaurant et cuisine, un musée retraçant la glorieuse histoire du club, une boutique officielle et une cafétéria dédiée aux supporters et des bureaux administratifs et techniques, ainsi qu'une piscine. L'avancement de ce dossier fait suite à une réunion fructueuse entre

Baroudi Bellelou, président du CSA, et Adel Cherouati, P-DG d'Hyproc (actionnaire majoritaire). Ce dernier a confirmé son soutien total pour la concrétisation du projet. Un accord est en passe d'être signé pour lancer les travaux prochainement. Le président du CSA a, par ailleurs, précisé que l'intégralité des revenus issus de ce futur accord sera allouée à la construction de ce nouveau quartier général, destiné à remplacer l'actuel siège devenu trop vétuste.

## COUPE D'ALGERIE :

### **Le CRB domine le WB Aïn Benian (5-1) et file pour les 1/8e de finale**



Le CR Belouizdad a validé son ticket pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en dominant le WB Aïn Benian (inter-régions) 5-1 (mi-temps : 2-0), lundi soir au stade du 5-Juillet d'Alger, en clôture des 1/16e de finale de l'épreuve.

Le Chabab a entamé le match tambour battant, en assiégeant le camp adverse. Après plusieurs tentatives, le finaliste de la précédente édition a trouvé la faille, sur un tir puissant du capitaine Abderraouf Benguit (36e). Le défenseur Chouaïb Kedad est parvenu à faire le break de la tête, peu avant la mi-temps (45e+2). Après la pause, les joueurs d'Aïn Benian ont réussi à réduire le score grâce à Oussama Draoui (57e). Entré en cours de jeu à la 59e minute, en remplacement de Farid El-Mellali, Lotfi Boussouar s'est distingué en signant un hat-trick (66e, 89e, 90e+3), permettant à son équipe de se mettre définitivement à l'abri. Le CRB sera opposé en 1/8e de finale à domicile, à l'ASM Oran (Ligue 2), qualifiée jeudi dernier sur le terrain du pensionnaire d'inter-régions, la JB Aïn Kercha (2-0). Les matchs des 1/8e de finale, prévus les 15, 16, et 17 janvier prochain, regrouperont dix clubs issus de la Ligue 1 Mobilis, cinq de la Ligue 2 amateur, et une de la division d'inter-régions.

**USM ALGER :  
Le contrat du Libérien Emmanuel Ernest résilié**

La direction de l'USM Alger a annoncé, dimanche soir, la résiliation du contrat de l'avant-centre international libérien Emmanuel Ernest, trois mois après son recrutement au sein du club algérois de la Ligue 1 Mobilis de football. «La direction de l'USM Alger annonce, à la demande de la Direction générale des sports, que le contrat d'une saison liant le club à l'attaquant Ernest a été résilié d'un commun accord», indique un communiqué de l'USMA. La direction de l'USM Alger a souhaité à l'attaquant libérien le meilleur pour la suite de sa carrière. Arrivé début du mois de septembre pour un contrat d'un an, l'attaquant libérien (24 ans) n'a finalement inscrit aucun but avec la formation usmiste.

**L'EN U18 de Basket-ball se prépare pour l'Afrobasket 2026 et le championnat arabe**



Une nouvelle aventure commence pour les joueurs de la sélection nationale U18 de basket-ball. Un stage est programmé par la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) pour cette sélection du 20 au 25 décembre au centre de regroupement des équipes nationales à Fouka.

**Une composante issue de l'ex-EN U16**

Selon l'entraîneur national Amine Chenief, ce regroupement rentre dans le programme de préparation des éliminatoires de l'Afrobasket 2026 et du championnat arabe en juin prochain. «La majorité de la composante est issue de l'ex équipe nationale U16 qui a été vice-championne arabe. Nous allons travailler dans la continuité et surtout consolider les acquis de la catégorie U16. Car, nous sommes sortis d'une expérience édifiante sur tous les plans. Pour donner du rythme à nos joueurs, nous enchaîneront avec un autre stage à Sétif du 27 décembre jusqu'au 2 janvier. Sur place, nous animerons trois matches amicaux face à des clubs de l'excellence», explique t-il. Concernant le mode de déroulement des éliminatoires de l'Afrobasket, Chenief a fait savoir qu'il s'agira d'un seul tournoi en Tunisie. «Nous serons engagés en tant que sélection de la zone 1 en compagnie de la Tunisie, de la Libye, du Maroc et de la Mauritanie. Une seule place qualificative sera mise en jeu. Il est clair que nous aurons du pain sur la planche. De ma part, je sais pertinemment qu'il y a de la qualité au sein de notre effectif. Toutefois, nous devrons encore faire des efforts autant techniquement que physiquement.» Pour rappel, le driver national a fait appel à 17 joueurs tous issus des clubs locaux. La liste pourrait être élargie prochainement à d'autres éléments selon le constat fait à l'issue des matches amicaux.

# CAN-2025 : Les «Vert» au complet au CTN de Sidi Moussa

L'ensemble des 28 joueurs retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 ont rejoint lundi soir le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), entamant «la dernière ligne droite» de la préparation pour le tournoi continental, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel.

À leur arrivée, les coéquipiers de Rafik Belghali ont observé un court temps de récupération, avant d'entrer pleinement dans le vif du sujet. En fin d'après-midi, le groupe a effectué sa première séance d'entraînement en prévision du premier match face au Soudan», précise l'instance fédérale. Le coach national Vladimir Petkovic a dévoilé samedi une liste de 28 joueurs, dont deux éléments issus du championnat local, pour la CAN-2025 : le gardien de l'USM Alger Oussama Benbot et le défenseur de la JS Kabylie Zinédine Belaïd. Deux joueurs enregistrent leur première convocation chez les «Vert» : l'ailier gauche Adil Boulbina (Al-Duhail/Qatar) et l'attaquant Redouane Berkane (Al-Wakrah/Qatar), qui se sont illustrés lors de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025. La délégation algérienne s'envolera vendredi prochain pour le Maroc à bord d'un vol spécial, afin de poursuivre sa préparation, avant son entrée en lice le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00). Outre le Soudan, les «Vert», qui ont hérité du groupe E, affronteront également le Burkina Faso et la Guinée équatoriale. Pour rappel, l'équipe nationale avait été éliminée dès le premier tour du tournoi lors des deux dernières éditions.

EN :  
**Un premier gros entraînement avant la CAN... avec un absent**



Enfin réunie, l'Équipe Nationale débute sa préparation de la Coupe d'Afrique des Nations avec sérieux et ambition. «Nous avons quatre jours pour nous préparer, pour travailler, et pour tout donner physiquement!». Tels sont les mots de Vladimir Petković au début de la vidéo publiée par la Fédération Algérienne de Football. Redouane Berkane, retenu pour la CAN, livre une interview : «Avant tout, louanges à Dieu pour ma première convocation. Si Dieu veut, je vais tout donner pour que l'on aille loin. Comme vous le voyez, les conditions sont superbes, on se prépare bien, si Dieu veut nous rendrons le peuple heureux», avant d'être suivi par Adil Boulbina : «Louanges à Dieu, le premier entraînement s'est bien passé. Nous sommes conscients de la responsabilité qui repose sur nous, si Dieu veut nous serons prêts pour rentrer dans cette compétition et rendre heureux le peuple.» A noter également l'absence de Samir Chergui, laissé au repos par Paolo Rongoni, préparateur physique de l'Équipe Nationale.



## CROATIE : Bakrar passeur, Bennacer buteur

Le Dinamo Zagreb s'est largement imposé 5-1 chez le troisième du championnat, avec ses deux Algériens décisifs. C'est pourtant le Slaven Belupo qui a ouvert le score à domicile mais Miha Zajc va égaliser trois minutes plus tard, sur une passe de Moncef Bakrar en deux touches

de balle (5e). Par la suite le Dinamo va marquer un second but, avant le celui du break signé Ismaël Bennacer d'une belle frappe de 25 mètres plein axe (35e). Il s'agit de son deuxième but en club en 2025 depuis celui marqué en Champions League avec Milan contre Girona... une éternité !

Par ailleurs le milieu de terrain Algérien a montré de très belles choses durant ce match avec de l'agressivité sur les ballons et des rushs sur plusieurs dizaine de mètres. Il est d'ailleurs impliqué sur le dernier but avec une passe près de la surface.

## CAN 2025 : La grosse déception de Nabil Bentaleb

L'international algérien Nabil Bentaleb, milieu de terrain expérimenté du LOSC Lille, a livré ses premières impressions après son exclusion de la liste des sélectionnés pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025). Une décision qui a surpris de nombreux observateurs, certains estimant que le joueur de 31 ans, ancien de Tottenham, faisait partie des choix favoris du sélectionneur Vladimir Petkovic pour renforcer le milieu de terrain algérien. Bentaleb n'a pas été retenu dans la liste finale dévoilée samedi dernier par Petkovic, ce dernier ayant préféré aligner Ramiz Zerouki, Ismaël Bennacer, Hicham Boudaoui et Adam Zorgane, capables de jouer à des postes similaires au sien. Cette décision intervient alors que le joueur lillois venait de retrouver un rythme de compétition régulier après une année difficile. Malgré un niveau de jeu retrouvé et des prestations solides en Ligue 1 française et en Ligue Europa, Petkovic a jugé que d'autres options étaient plus adaptées, notamment après le retour d'Ismaël Bennacer à un niveau compétitif avec le Dinamo Zagreb. Face à cette situation, Bentaleb n'a pas caché sa déception mais a choisi de réagir avec détermination. Lors de la rencontre Lille-Auxerre dimanche, comptant pour la 16e journée de Ligue 1, il a inscrit un but et contribué à la victoire spectaculaire de son équipe (4-3), envoyant ainsi



un message fort au sélectionneur et à ses supporters. Dans des déclarations accordées au journal français La Voix du Nord, il a confié : «C'est bien sûr décevant. Je pense avoir fourni les efforts nécessaires pour faire partie de ce groupe». Il a ajouté avec lucidité : «C'est le choix du coach, il a ses raisons. Je continuerai à soutenir l'équipe nationale en tant que supporter». Malgré son ressentiment, Bentaleb affiche une attitude constructive et tournée vers l'avenir. «Je suis déçu, c'est tout, mais je vais surmonter cela. Il y a des choses plus importantes dans la vie. Je vais continuer à travailler avec mon club, me concentrer sur moi-même et sur l'équipe». Interrogé sur ses ambitions pour la Coupe du Monde, il a reconnu «être sur la bonne voie, mais je ne décide pas. Le sélectionneur a ses raisons et je les respecte pleinement». Enfin, il a exprimé son attachement à l'Algérie et son soutien aux Verts. «Je suis un Algérien de cœur et je leur souhaite tout le succès possible pour cette compétition». L'histoire de Nabil Bentaleb illustre la résilience et la détermination d'un joueur ayant surmonté une épreuve médicale majeure pour retrouver son niveau et continuer à briller au plus haut niveau. Son exclusion de la CAN 2025, bien que décevante, ne semble pas entamer son ambition ni son engagement, et laisse augurer d'une fin de saison intense avec Lille, tout en conservant l'espoir d'une future participation à une Coupe du Monde.

**FRANCE :**  
**Non sélectionné, Abdelli affiche une classe exemplaire**

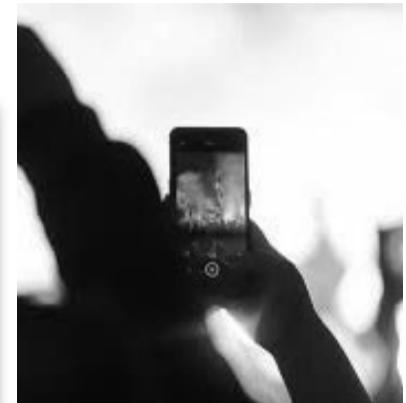
À quelques jours du coup d'envoi de la CAN 2025, Himad Abdelli a livré un message fort, empreint de maturité et de patriotisme, malgré la déception légitime liée à son absence de la liste finale. Non retenu par le sélectionneur national Vladimir Petkovic pour la compétition continentale, le milieu offensif d'Angers SCO a choisi la voie de l'unité plutôt que celle de la polémique. Sur son compte X (ex-Twitter), le joueur de 26 ans a tenu à rappeler l'essentiel à travers des mots lourds de sens : «Peu importe les choix, l'équipe nationale reste au-dessus de tout. Tous derrière l'équipe. Force et Honneur.» Une déclaration sobre, mais éloquente, qui a été largement saluée par le public, voyant en Abdelli un international exemplaire dans l'attitude comme dans le discours. Cette sortie intervient pourtant dans un contexte sportif très favorable pour le joueur. Auteur de prestations solides et régulières avec Angers, Abdelli continue d'impressionner en Ligue 1. Vendredi dernier, face au FC Nantes (4-1), il s'est illustré par un but et une activité constante dans l'animation offensive. Une performance de haut niveau qui lui a valu une place dans l'équipe type de la 16e journée, établie par L'Équipe, confirmant son excellente dynamique actuelle. Devenu un élément clé du dispositif angevin, Abdelli enchaîne les matchs aboutis et affiche une constance qui ne passe pas inaperçue. Son absence de la CAN 2025 continue ainsi de susciter des interrogations, tant son rendement en club plaide en sa faveur. Preuve supplémentaire de sa cote grandissante, le milieu algérien figure également dans le viseur du FC Séville. En attendant, Abdelli reste fidèle à ses principes : performer sur le terrain, respecter les choix, et placer l'Algérie au-dessus de toute considération personnelle. Un message fort, à l'image du joueur.

**COOPÉRATION**  
**FAF-FIFA : La VAR et la formation au cœur de l'inspection**

Après une première étape au Centre Technique Régional de Tlemcen, la délégation de la FIFA, menée par Davis Ndayisenga et Fatou Binetou Ba Ndiaye, a poursuivi son audit au Centre Technique National (CTN) de Sidi Moussa. Cette seconde journée a été marquée par une immersion au cœur des infrastructures de l'élite du football algérien. Les émissaires du bureau régional de développement de la FIFA ont entamé leur visite par une inspection des installations, avant de se pencher sur le dossier technique de la VAR. Une séance de travail spécifique a permis d'évaluer le dispositif actuel et d'échanger avec les techniciens sur son déploiement opérationnel en Algérie. L'avenir de la formation a également occupé une place centrale dans les discussions. Une visioconférence avec le département «FIFA for School» a permis de jeter les bases du futur programme national de football scolaire, dont le lancement stratégique est prévu pour 2026. L'après-midi a été consacrée aux leviers de financement et de développement via le programme «FIFA Forward». La journée s'est clôturée par une réunion avec le directeur technique national Ali Moucer, qui a exposé la feuille de route technique de la FAF. Cette visite confirme la volonté des deux instances d'accélérer la réalisation des projets structurants pour le football national.

# Le Qatar condamne l'approbation par l'entité sioniste de la création de 19 colonies en Cisjordanie occupée

**L**e Qatar a condamné, mardi, l'approbation par l'entité sioniste de la création de 19 colonies en Cisjordanie occupée, la qualifiant de violation flagrante des résolutions de la légalité internationale, en particulier de la résolution 2334 du Conseil de sécurité, ainsi que d'atteinte manifeste aux droits du peuple palestinien. Le ministère qatari des Affaires étrangères a souligné, à cet égard, la nécessité pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités juridiques et morales afin de contraindre l'entité sioniste à mettre fin à sa politique de colonisation dans les territoires palestiniens occupés. Il a réaffirmé la position ferme et constante du Qatar en faveur de la cause palestinienne et du soutien à la résilience du peuple palestinien, sur la base des résolutions de la légalité internationale et de la solution à deux Etats, garantissant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967, avec El Qods pour capitale.



La sécurité des journalistes et la liberté d'expression dans le monde ont connu un recul «historique» ces treize dernières années, en raison notamment de l'augmentation des attaques dont font l'objet les journalistes, tant dans la vie réelle qu'en ligne, relève l'Unesco dans un nouveau rapport. Le rapport de l'Unesco concerne les tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias 2022-2025, publié tous les quatre ans par l'organisation onusienne. Au cours de la période étudiée (2022-2025), 186 journalistes ont été tués alors qu'ils couvraient des guerres et des zones de conflit, soit une augmentation de 67 % par rapport à la précédente période couverte par le rapport (2018-2021). Sur la seule année 2025, 93 journalistes ont été tués, dont 60 dans des zones de conflit, note l'organisation. Malgré les engagements internationaux visant à mettre fin à l'impunité pour les meurtres de journalistes, les poursuites judiciaires restent rares. Si des «progrès modestes» ont été réalisés, le taux d'impunité étant passé de 95 % en 2012 à 85 % en 2024, la plupart des auteurs de ces crimes restent impunis. Aujourd'hui, les journalistes sont confrontés à un spectre toujours plus large d'attaques - physiques, numériques, juridiques. Certains sont victimes de menaces qui les obligent à fuir leur foyer : depuis 2018, plus de 900 journalistes en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été contraints à l'exil. Le rapport révèle également une baisse de 10 % de la liberté d'expression dans le monde depuis 2012, «un niveau qui n'avait pas été atteint depuis des décennies», alertant sur l'«augmentation considérable» de l'autocensure parmi les journalistes, avec une hausse de 63% sur la même période, à un rythme d'environ 5 % par an. Il dresse un tableau alarmant, mais il propose également des solutions pratiques que les Etats membres peuvent mettre en œuvre pour aider à inverser la tendance. Les Etats membres sont appelés à protéger et à investir dans le journalisme afin de favoriser le développement de sociétés pacifiques. Pour l'Unesco, la défense d'un journalisme libre et indépendant «doit être reconnue comme une priorité». L'Unesco prône également la coopération entre tous les acteurs afin de garantir un accès transparent à l'information, favoriser les mécanismes de responsabilité, et donner aux utilisateurs les moyens de faire des choix éclairés. En 2023, l'organisation a publié ses Principes pour la gouvernance des plateformes numériques, élaborées par des contributeurs de plus de 130 pays. L'agence onusienne juge, en outre, «essentiel» d'apprendre aux citoyens à aborder l'information de manière critique et à naviguer en toute sécurité sur les plateformes de médias sociaux afin de renforcer la confiance dans l'écosystème informationnel actuel.

## FORUM MONDIAL SUR LES REFUGIES A GENEVE : Participation engagée de l'Algérie

La délégation algérienne participe activement à la réunion d'examen des progrès du Forum mondial sur les réfugiés, (Global Refugee Forum Progress Review 2025) démontrant une fois de plus l'engagement solidaire de l'Algérie face à la crise migratoire mondiale. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounas Magramane, préside la délégation algérienne à cette importante rencontre internationale organisée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en collaboration avec la Suisse. Cette réunion qui se tient du 15 au 17 décembre 2025 au Centre international de conférences de Genève (CICG) marque un jalon essentiel à mi-chemin entre le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 et celui prévu en 2027. Il vise à évaluer les avancées sur les engagements pris dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés, adopté en 2018.

### Les objectifs du Pacte et les défis actuels

Le Pacte mondial sur les réfugiés, adopté en 2018, vise à alléger la pression sur les pays d'accueil comme l'Algérie, à renforcer l'autonomie des réfugiés et à élargir les solutions de réinstallation dans des pays tiers, et favoriser les conditions pour un retour volontaire et durable. Au cours de cette réunion, les délégués – issus de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile, du secteur privé et incluant des réfugiés eux-mêmes –



examineront les progrès réalisés depuis 2023, identifieront les lacunes persistantes et définiront les priorités futures. Des thèmes cruciaux comme l'inclusion socio-économique des réfugiés, l'impact du changement climatique sur les déplacements forcés, et le renforcement des financements humanitaires dominent les débats. Toutefois, sept ans après son adoption, les progrès restent mitigés : financements en baisse, réinstallations limitées et promesses non pleinement tenues.

### L'engagement historique et généreux de l'Algérie

La participation algérienne à Genève témoigne de l'engagement constant du pays en matière de solidarité internationale. L'Algérie, pays d'accueil historique pour de nombreuses populations déplacées, notamment

en provenance du Sahel et d'autres régions africaines, contribue activement aux efforts mondiaux pour une responsabilité partagée plus équitable. Dans son intervention, à l'ouverture du Forum mondial sur les réfugiés, M. Lounas Magramane, a souligné que l'Algérie, en tant que pays d'accueil généreux, continue de porter une part significative du fardeau humanitaire, notamment à travers l'hébergement de plus de 173.000 réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf depuis près de cinq décennies. Malgré les contraintes économiques et sécuritaires, l'Algérie assure un accès gratuit à l'éducation, aux soins de santé et à un soutien logistique essentiel, démontrant une solidarité concrète et durable. La déclaration algérienne a insisté sur la nécessité d'alléger la

pression sur les pays d'accueil du Sud global, qui hébergent la grande majorité des réfugiés mondiaux. Elle a appelé à un renforcement des financements humanitaires, à une meilleure inclusion socio-économique des réfugiés et à des solutions tenant compte de l'impact croissant du changement climatique sur les déplacements forcés.

### Plaidoyer pour des solutions multilatérales et africaines

Alger a réitéré son soutien au Pacte mondial sur les réfugiés de 2018 et à ses objectifs principaux, tout en déplorant les progrès mitigés observés sept ans après son adoption. La délégation a plaidé pour des approches multilatérales et régionales, particulièrement en Afrique et au Sahel, où l'instabilité génère des flux migratoires constants. Loin des solutions purement sécuritaires, l'Algérie appelle à des partenariats équitables pour favoriser l'autonomie des réfugiés et des retours volontaires durables. L'expérience algérienne peut inspirer : investir dans la résilience des pays d'accueil du Sud est essentiel pour une gestion durable de la crise, qui touche des millions de personnes. Les travaux se poursuivent jusqu'au 17 décembre, avec l'espoir de nouveaux engagements concrets. Cette participation renforce le rôle de l'Algérie sur la scène internationale en matière de migration et de protection des droits humains, soulignant la nécessité d'une approche solidaire et multilatérale.

## ONU:

# Adoption d'une résolution réaffirmant la souveraineté du peuple palestinien sur ses ressources naturelles

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, lundi soir à une écrasante majorité, une résolution réaffirmant la souveraineté permanente du peuple palestinien sur ses ressources naturelles. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, 156 pays ont voté en faveur de la résolution intitulée: «Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles». La résolution affirme un ensemble de

principes juridiques et de fondements relatifs aux ressources naturelles palestiniennes, y compris l'applicabilité de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre au territoire palestinien occupé, en plus du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le texte fait également référence à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice (CIJ) le 19 juillet 2024 concernant les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité

sioniste dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, et l'ilégalité de sa présence continue sur place, en plus de rappeler l'avis consultatif de la CIJ concernant le mur. La résolution affirme les droits inaliénables du peuple palestinien sur ses ressources naturelles, appelle l'entité sioniste à cesser d'exploiter ces ressources et souligne le droit du peuple palestinien à exiger une compensation pour cette exploitation. Elle souligne aussi que la construction par l'entité sioniste de colonies, la construction du mur et d'autres pra-

tiques sont nocives pour l'environnement palestinien. Le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, a exprimé à cette occasion, ses remerciements aux pays qui ont voté pour la résolution, et salué la sympathie croissante de la communauté internationale, en particulier à la lumière de l'agression génocidaire sioniste lancée contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en plus de son agression en Cisjordanie occupée, soulignant la nécessité d'obliger l'entité sioniste à mettre en œuvre cette résolution.

# INTEMPORIES À GHAZA : Lazzarini appelle à la levée des restrictions sionistes sur l'acheminement de l'aide

**Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a de nouveau appelé à la levée des restrictions imposées par l'entité sioniste à l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, où des personnes meurent de froid en raison des intempéries liées à la tempête Byron.**

**A**vec les fortes pluies et le froid apportés par la tempête Byron, des personnes dans la bande de Ghaza meurent de froid», a alerté M. Lazzarini dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. «Les ruines détrempées par l'eau, où ces personnes trouvent refuge, s'effondrent, provoquant une exposition encore plus grande au froid», a-t-il poursuivi, soulignant que «les travailleurs humanitaires peinent à répondre à l'ampleur des besoins, alors que les restrictions (zionistes) se poursuivent sur l'entrée des tentes et d'autres matériaux d'abri à Ghaza». «Nos fournitures attendent désormais depuis des mois pour entrer à Ghaza. Elles permettraient de répondre aux besoins de centaines de milliers de personnes en situation de détresse», a précisé le Commissaire général de l'UNRWA. «L'aide doit être autorisée à entrer massivement et sans délai, afin d'éviter de mettre encore davantage de familles déplacées en



grave danger», a-t-il insisté. Les intempéries liées à la tempête Byron balayent depuis une semaine tentes

et abris de fortune à Ghaza, aggravant la détresse des habitants dont la quasi-totalité a été déplacée par plus

de deux années d'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne.

## GUERRE EN UKRAINE:

### Des progrès accomplis lors des négociations, notamment sur les garanties de sécurité

Des négociateurs américains ont assuré, lundi 15 décembre, que les États-Unis avaient offert à Kiev des garanties de sécurité « très fortes » mais néanmoins acceptables selon eux pour la Russie. Des divergences persistent néanmoins sur la question des concessions territoriales. Après deux journées de discussions à Berlin, Friedrich Merz comme Volodymyr Zelensky se sont félicités des avancées sur une question centrale pour l'Ukraine : à savoir des garanties de sécurité solides après un cessez-le-feu, pour que la Russie soit à l'avenir dissuadée d'attaquer à nouveau l'Ukraine. Le chancelier allemand a parlé de garanties de sécurité « remarquables » qui seraient offertes conjointement par les Américains et les Européens, rapporte notre correspondant à Berlin, Pascal Thibaut. Pour le chancelier, il faut éviter les erreurs des accords de Minsk après l'annexion de la Crimée par la Russie. Ces accords n'avaient pas suffi à protéger efficacement l'Ukraine. « Il y a un progrès sur un certain nombre de questions ; nous avons été entendus », a précisé Volodymyr Zelensky. Les négociations que le président ukrainien a eues di-

manche et ce lundi avec les émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner semblent avoir permis d'avancer.

#### Diriger une « force multinationale » en Ukraine

Les dirigeants des principaux pays européens et de l'UE ont proposé de diriger en Ukraine une « force multinationale » et de soutenir de manière « durable » l'armée ukrainienne, limitée à 800 000 soldats, selon une déclaration transmise par le gouvernement allemand. Cette force serait « composée de contributions de nations volontaires, et soutenue par les États-Unis ». Cette force permettrait aux militaires ukrainiens d'être délestés de certaines missions pour se régénérer. Cette force serait également chargée de sécuriser les espaces aérien et maritime ukrainien. Selon ce document signé par les dirigeants allemand, français, britannique, danois, néerlandais, finlandais, norvégien, italien, polonais, suédois et de l'UE, ces responsables se sont entendus avec les États-Unis pour « travailler ensemble pour fournir à l'Ukraine des garanties de sécurité solides et des mesures de soutien à

la reprise économique dans le cadre d'un accord visant à mettre fin à la guerre ». Cela inclurait de « soutenir l'Ukraine dans la constitution de ses forces armées, qui devraient rester à un niveau de 800 000 soldats en temps de paix ». Ils évoquent aussi « un mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu dirigé par les États-Unis ». Le document souligne qu'il appartient « désormais à la Russie de montrer sa volonté d'œuvrer en faveur d'une paix durable en acceptant le plan de paix du président Trump ». Selon le même texte, Moscou doit « démontrer son engagement à mettre fin aux combats en acceptant un cessez-le-feu ».

#### Des garanties de sécurité « très fortes » assurent les négociateurs américains

Les États-Unis ont offert des « garanties de sécurité très fortes » pour l'Ukraine, semblables à celles de l'article 5 du traité de l'Otan, a dit un haut responsable américain. Cet article, pierre angulaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord né pendant la guerre froide, pose un principe d'assistance mutuelle dans le cas où l'un des mem-

bres de l'alliance de défense est attaqué. Dans les faits, il place les États concernés sous la protection militaire américaine, notamment nucléaire. « Tout ce dont les Ukrainiens ont besoin selon nous pour se sentir en sécurité est inclus » dans le volet sécurité du projet d'accord, a insisté ce haut responsable américain pendant un entretien avec la presse. Un négociateur américain qui participait lui aussi à l'échange téléphonique a toutefois averti que ces garanties de sécurité pour l'Ukraine, dont il n'a pas donné de détails concrets, « ne seraient pas sur la table indéfiniment ». Il a précisé que ces garanties de sécurité demanderaient un vote du Sénat américain et a ajouté que « le président Trump était prêt à ça. Je crois que cela a particulièrement surpris les Ukrainiens et les Européens ». Ce haut responsable américain a également jugé que la Russie « allait accepter » ces garanties de sécurité. La question de garanties de sécurité est un point éminemment sensible pour Moscou, qui a toujours catégoriquement rejeté une adhésion de l'Ukraine à l'Otan.

## LIBAN :

### Les attaques sionistes visant le matériel de reconstruction constituent des crimes de guerre

L'ONG Human Rights Watch a déclaré, lundi, que les attaques menées par l'armée sioniste contre les équipements de reconstruction et les infrastructures civiles dans le sud du Liban constituent «des crimes de guerre». Dans un communiqué, l'ONG a précisé que l'armée sioniste «réduit en ruines de nombreuses localités frontalières, cherchant à entraver la reconstruction de ce qui a été détruit et le retour des habitants dans leurs régions» dans le sud du Liban. Elle a ajouté que les raids sionistes ont détruit plus de 360 engins



lourds, dont des bulldozers et des excavatrices, ainsi qu'une usine d'asphalte et de ciment. HRW a souligné qu'«aucune preuve sur la présence d'objectifs militaires n'a été trouvée dans les sites visés par ces frappes». L'armée sioniste poursuit ses agressions contre différentes régions libanaises, en violation de l'accord de cessez-le-feu du 27 novembre 2024, de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée en août 2006, ainsi que de la souveraineté libanaise et du droit international.

## Le gouvernorat d'El Qods met en garde contre un dangereux projet colonial

Le gouvernorat d'El Qods met en garde contre un dangereux projet colonial orchestré par les autorités d'occupation sionistes. Ce plan vise à établir une colonie massive sur le site de l'ancien aéroport international d'El Qods, au nord de la ville. Le gouvernorat d'El Qods considère ce projet comme une escalade dangereuse de la politique coloniale, ayant pour objectif direct de couper El Qods-Est de son arrière-pays palestinien. Dans un communiqué cité lundi par l'agence de presse Wafa, le gouvernorat indique que ce projet rompt la continuité géographique et démographique entre El Qods et Ramallah, tentant d'imposer de nouvelles réalités coloniales qui compromettent toute perspective politique fondée sur une solution à deux Etats et empêchent le développement d'El Qods-Est en tant que centre urbain et politique pour l'Etat palestinien.

### Une menace directe pour l'espace urbain palestinien

Le gouvernorat explique, dans ce texte, que ce projet colonial vise à établir environ 9.000 logements au cœur d'une zone urbaine palestinienne densément peuplée englobant Kafr Aqab, Qalandiya, Al-Ram, Beit Hanina et Bir Nabala. Ce projet constitue une menace directe pour l'espace urbain palestinien intégré au nord d'El Qods et agrave la politique de séparation et d'isolement imposée à la ville et à ses environs.

### Selon la même source, le prétextu

«Comité sioniste de planification et de construction des districts» entend tenir une session demain 17 décembre 2025 afin d'examiner l'avancement du plan n°101-0764936. Cette session pourrait aboutir à l'approbation des principes fondamentaux du plan, notamment la répartition des espaces commerciaux et publics, malgré l'échec des tentatives précédentes en 2021, dû aux objections officielles des ministères sionistes de la Protection de l'environnement et de la Santé.

### Manœuvre visant à accélérer la mise en œuvre du projet colonial

Le gouvernorat note, selon Wafa que le ministère sioniste des Finances avait sollicité, en décembre 2025, l'approbation de la commission des finances de la Knesset pour le transfert de 16 millions de shekels au ministère de la Protection de l'environnement, sous prétexte de «réhabilitation des terrains contaminés», y compris l'aéroport international d'El Qods. Cette manœuvre vise en réalité à lever ce qui est qualifié d'obstacles environnementaux artificiels et à accélérer la mise en œuvre de ce projet colonial. Le gouvernorat d'El Qods ajoute que la majorité des terres concernées par le plan sont classées comme «terres domaniales» depuis le mandat britannique, malgré l'existence de vastes étendues de terres palestiniennes privées que l'occupation entend soumettre à des procédures d'unification et de division forcées sans le consentement des propriétaires, en violation flagrante du droit de propriété.

### Un plan qui créerait une enclave coloniale

Le gouvernorat d'El Qods avertit, dans ledit texte, que la mise en œuvre de ce plan créerait une enclave coloniale qui couperait El Qods-Nord de son environnement palestinien et accentuerait la politique de fragmentation de la ville. Il affirme, enfin, qu'il continuerait de dénoncer ce plan et d'interpeller la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains, le considérant comme une violation flagrante du droit international et des résolutions de la légitimité internationale.

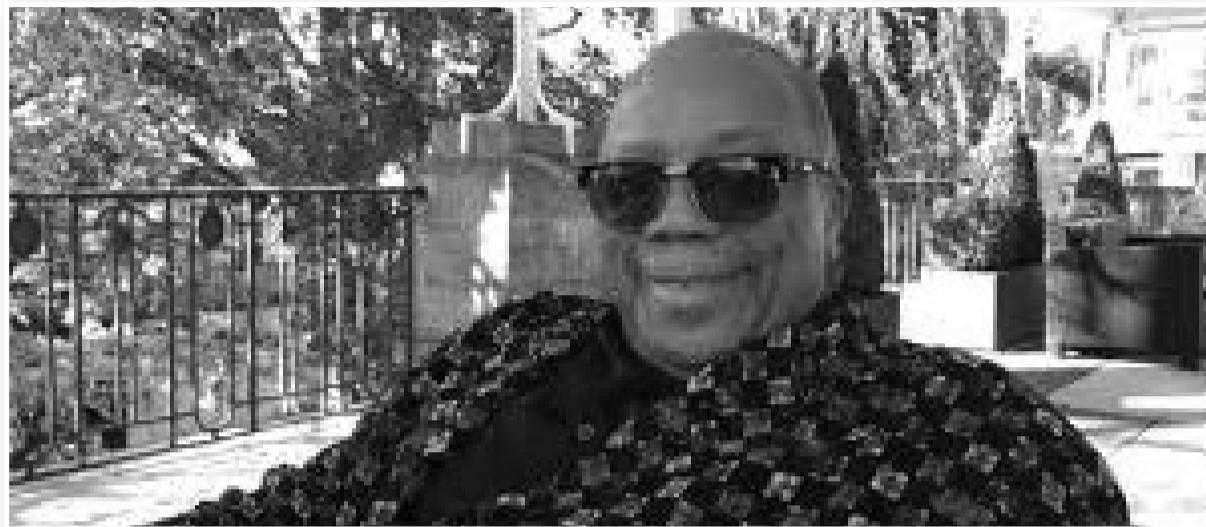
# QUINCY JONES: Du jazz à Michael Jackson, itinéraire d'un arrangeur de génie

**Le musicien, arrangeur et producteur américain Quincy Jones est mort ce dimanche 3 novembre à l'âge de 91 ans, a annoncé sa famille dans un communiqué : « Ce soir, c'est le cœur plein mais brisé que nous devons partager la nouvelle du décès de notre père et frère Quincy Jones.**

**B**ien qu'il s'agisse d'une perte pour notre famille, nous célébrons la grande vie qu'il a vécue et savons qu'il n'y en aura jamais d'autre comme lui. » Non, Quincy Jones ne fut pas seulement le producteur inspiré du jeune Michael Jackson au tournant des années 1980. Notons cependant que cet épisode marquant de sa prestigieuse destinée résume assez justement l'ingéniosité de cet homme qui, tout au long de sa vie, a su flairer les soubresauts de la culture populaire afro-planétaire, mettre en valeur ses partenaires et servir leurs œuvres. En devenant un arrangeur émérite, Quincy Jones comprit très vite que ce statut lui permettait d'être au centre des préoccupations artistiques de ses contemporains et le rendait, de fait, incontournable. Lorsqu'il s'essaye à la trompette dans l'orchestre du vibraphoniste Lionel Hampton, Quincy Jones n'a pas 20 ans. Même s'il n'est pas encore un grand instrumentiste, sa sensibilité acquise au contact de son aîné, Clark Terry, lui permet de se distinguer. Il n'oubliera d'ailleurs jamais de lui rendre hommage au fil des décennies. Il connaît pourtant ses limites et réalise que l'interprétation n'est pas sa voie. Il préfère travailler sur la texture d'une composition. Il aime peaufiner, remodeler, adapter, malaxer, une partition pour la rendre plus scintillante et séduisante. Cet exercice rigoureux lui convient parfaitement. Il se plaît donc à magnifier le répertoire de ses homologues jazzmen. Les grandes figures d'alors le sollicitent, Duke Ellington, Count Basie, Gene Krupa, Sarah Vaughan, Dinah Washington, et son ami Ray Charles.

#### Rencontre décisive

C'est en France que son épopee va s'accélérer. En 1957, il fait la connaissance de Nadia Boulanger. Cette rencontre sera déterminante. Cette immense pédagogue et pianiste classique lui donne une meilleure lecture de son art. Quincy Jones parfaît sa science de l'écriture et devient un redoutable compositeur à qui l'on prédit un brillant avenir. Il croise alors le producteur Eddie Barclay qui lui confie la direction musicale de son label et l'encourage à collaborer avec Michel Legrand, Charles Aznavour, Henri Salvador. Ces moments de franche camaraderie resteront à jamais inscrits dans la mémoire de Quincy Jones qui se plait à conter ses aventures de jeunesse parisiennes. L'esprit de liberté qu'il éprouvait alors ce jeune afro-américain plein de talent contrastait singulièrement avec son quotidien outre-Atlantique. Au cœur



des années 1960, la lutte du peuple noir aux États-Unis pour obtenir une égalité de droits est féroce et violente. Gagner le respect des citoyens blancs est un combat constant. Ainsi, lorsque Quincy Jones devient vice-président des disques Mercury, son aura s'accroît et précipite son ascension. Toujours passionné par la composition et l'arrangement, il répond avec gourmandise aux très nombreuses demandes d'orchestration. Il s'illustre dans l'univers du cinéma et de la télévision en concitant des musiques de films et génériques de feuilletons pour le petit et grand écran. Tout va très vite ! Frank Sinatra, Ella Fitzgerald, Billy Eckstine, Peggy Lee, Aretha Franklin, entre autres, se laissent charmer par ce jeune surdoué capable de revitaliser leur musicalité. Pendant 15 ans, Quincy Jones est le pilier omniprésent de l'industrie du disque américain. Il s'adapte, voire devance, l'ère du temps, et non content de donner de l'éclat au patrimoine de ses nouveaux amis, continue de produire ses propres albums, cherchant perpétuellement le bon équilibre entre audace et perfection. Son esprit bouillonnant ne résistera cependant pas à la frénésie boulimique de son engagement artistique. En août 1974, Quincy Jones est victime d'une rupture d'anévrisme. Il frôle la mort. Il sait que son train de vie doit changer mais son envie irrépressible de réaliser des projets toujours plus enthousiasmants le pousse à se relever.

#### Records de vente avec Michael Jackson

Il crée Qwest Productions en 1975, et entend bien poursuivre son réjouissant la-

beur malgré les revers de l'existence. En 1978, la roue tourne à nouveau dans le bon sens. Sur le tournage du film *The Wiz* de Sidney Lumet, il sympathise avec un gamin de 20 ans plutôt doué. La suite est désormais immortalisée dans les livres d'histoire. Le duo Quincy Jones-Michael Jackson sera l'une des plus époustouflantes réussites du XXe siècle. *Off the Wall*, *Thriller* et *Bad* pulvériseront tous les records de vente d'albums sur la planète et hisseront Quincy Jones au rang de producteur héroïque. Certes... Mais l'épopée ne s'arrête pas là et ne doit pas être à ce point circonscrite. Ce chapitre indélébile subsistera, nous pouvons en être convaincus, mais derrière l'artisan du succès, il y a toujours eu le musicien aguerri dont l'éducation jazz informelle américaine et la discipline académique, héritée de ses années de professionnalisation parisiennes, ont nourri une ouverture d'esprit très fertile. Il paraissait évident qu'il suggère à son ami Miles Davis de relire, au crépuscule de sa vie, une partie de son passé lyrique. Ainsi, le 8 juillet 1991, Quincy Jones eut le privilège de diriger le Gil Evans Orchestra lors d'un concert majestueux à Montreux en Suisse durant lequel Miles Davis réinterpréta, pour la première fois depuis les années 1950, ces œuvres d'antan. Outre la dimension fraternelle et nostalgique de cette prestation unique, cet événement symbolisait, pour Miles et Quincy, l'aspiration de tout citoyen africain-américain d'élever la culture noire à sa juste valeur. Quelques semaines plus tard, Miles Davis quittait ce monde et Quincy Jones le pleurait avec, malgré

tout, la fierté d'avoir suscité ses retrouvailles scéniques. Après ce deuil mélodiquement éprouvant, « Q » comme on l'appelait désormais affectueusement, semblait vouloir partager davantage son expérience et mettait en scène ou en musique le récit de ses souvenirs. Le fringant sexagénaire voyait les hommages s'accumuler et acceptait volontiers l'image du sage patriarche que l'on consulte périodiquement.

#### Ovation à Paris

Ces dernières années, il continuait à soutenir les jeunes créateurs et encensait les virtuoses auxquels il croyait. Jacob Collier, Alfredo Rodriguez, Nikki Yanofsky peuvent aujourd'hui se féliciter d'avoir reçu les encouragements et conseils du maestro. L'une des dernières somptueuses réverences eut lieu le 27 juin 2019 à l'Accor Arena. À Paris, là où, 60 ans plus tôt, tout avait véritablement commencé, Quincy Jones reçut l'ovation populaire de ses admirateurs et les honneurs de ses amis musiciens qui lui offrirent un grandiose spectacle hagiographique rythmé par les acrobaties de solistes inimitables, Richard Bona, Marcus Miller, Selah Sue, Ibrahim Maalouf, et les ornements symphoniques de l'orchestre dirigé par Jules Buckley. 20 000 spectateurs émus, anonymes et célèbres, dont Manu Di-bango ou Kyle Eastwood par exemple, accompagnèrent ce sacre mérité en se trémoussant, entre autres, sur « Soul Bossa Nova », « Gimme The Night », « Thriller », « Let The Good Times Roll », une avalanche de classiques estimés « Q ».

«COCONUT HEAD GENERATION» :  
Le Nigeria entre un ciné-club et une révolte d'étudiants



Après avoir remporté le Grand prix au festival Cinéma du réel, le documentaire « Coconut Head Generation » sort ce mercredi 23 octobre dans les salles en France. Le réalisateur Alain Kassanda raconte l'histoire d'un ciné-club à l'université d'Ibadan, la plus ancienne de Nigeria, qui se transforme peu à peu en lieu de rassemblement et de discussion nourrissant ainsi la révolte d'étudiants dans la rue. *Coconut Head Generation* est tout d'abord le fruit d'un hasard. Car le réalisateur Alain Kassanda est né à Kinshasa, au Congo, et quand il a 13 ans, sa famille part en France. C'est à cause de son amie qu'il se retrouve un jour à l'université d'Ibadan, dans le sud-ouest du Nigeria. « Ma compagne est anthropologue. Elle a trouvé un poste à Ibadan. Et je l'ai suivie en tant que compagnon. J'étais homme au foyer pendant quatre ans. Et je suis passionné de cinéma. Avant de partir, j'étais programmateur d'une salle de cinéma. Quand je suis arrivé à Ibadan, j'ai rencontré un enseignant, un docteur et un groupe d'étudiant. Ensemble, on a monté un ciné-club. Petit à petit, ce ciné-club a pris de l'ampleur, un nouveau groupe d'étudiants est arrivé, très politisé, très cinéphile. Et là, j'ai pris ma caméra et j'ai filmé ce qui se passait et ce qui se disait. Et comment ils ont organisé eux-mêmes le ciné-club. Le film est né comme ça. »

#### Renouveler l'imaginaire

Le documentaire de l'ancien programmateur du cinéma 39 Marches, à Sevran, en Seine-Saint-Denis, rappelle le regard très puissant et pointu du film *Nous étudiants !* du réalisateur centrafricain Rafiki Fariala sur le campus de l'université de Bangui, en Centrafrique. Et comme lui, Alain Kassanda est convaincu que le cinéma peut contribuer à changer les choses dans une société. « Je montre la réalité étudiante au Nigeria. Il y a une volonté de rendre compte et de donner la parole à ceux qui vivent la situation. C'est une position fortement politique, parce que cela renouvelle les représentations et l'imaginaire qu'on a de ces endroits. » Derrière le nom du film se cache tout un univers et surtout la colère d'une génération. « Le titre vient d'une expression au Nigeria qui est une forme d'insulte. *Coconut Head* désigne quelqu'un qui a la tête creuse et qui est borné. Sauf que cette génération de jeunes Nigérians s'est réappropriée le stigmate pour revendiquer leur côté têtu et se bat pour un avenir meilleur, contre la génération ancienne qui accapare le pouvoir et qui les empêche de s'épanouir pleinement. »

## Eric Ngalle Charles, les mots pour avancer

L'auteur qui monte au Pays de Galles revient de loin, de très loin. Le Camerounais Eric Ngalle Charles, dont la plume et les écrits font de plus en plus d'adeptes au pays situé à l'ouest de la Grande-Bretagne a traversé l'enfer, en étant victime de trafiquants d'êtres humains qui l'ont torturé et exploité en Russie durant plusieurs années, avant de pouvoir s'enfuir et de trouver refuge dans cette partie de l'Europe. Tombé amoureux de littérature, l'écrivain met des mots sur sa vie, et ses expériences, pour avancer. « J'essaie de sourire, toujours, car je suis quelqu'un qui essaye d'amener de la positivité en toutes circonstances », explique Eric Ngalle Charles. L'écrivain et poète garde le sourire, toujours, malgré les vents contraires et les épreuves que la vie lui a mises sur le chemin depuis son adolescence, de son Cameroun natal jusqu'à son arrivée à Cardiff, au Pays de Galles, où désormais sa plume et ses écrits le rendent incontournable dans le paysage littéraire du pays.

#### Le début des galères

Originaire de Buea, Éric grandit avec six frères et sœurs, et leur mère est le pilier de la famille, malgré les difficultés du quotidien. « On vivait simplement, on allait à l'école, ma mère travaillait la terre, mais un jour, une crise familiale a tout changé. On a été déshérité, mis complètement au ban de la famille de mon père. Ça a été le début des galères », se souvient-il. Rejeté et menacé, il ne se sent

plus en sécurité et veut aider sa famille, lui, brillant à l'école et qui veut étudier en Europe. En 1997, il pense obtenir une bourse d'études pour étudier l'économie en Belgique, et prend un vol pour l'Europe, avec une escale à Malte. Là, on lui fait comprendre que la route sera différente, stupeur pour le jeune Africain, alors âgé de seulement 18 ans. « On m'a dit que mon visa ne me permettait pas d'aller en Belgique, et que je devais suivre un groupe de personnes et aller à Moscou. Je ne savais pas à ce moment-là que je me trouvais dans les mains d'un réseau de trafiquants d'êtres humains, c'était trop tard », explique-t-il. À son arrivée en Russie, il est amené avec d'autres migrants dans un bâtiment désaffecté, où ils sont battus, torturés, et Éric est forcé à travailler dans le monde de la nuit, comme stripteaseur, pour survivre et apporter de l'argent à ses bourreaux. « Ça a duré deux ans et demi. C'était un enfer, un enfer froid et loin de chez moi, je sentais que je mourrais à petit feu, se rappelle-t-il, après plusieurs tentatives de fuite, j'ai réussi, en 1999, à me procurer un passeport zimbabwéen au marché noir ». Avec ce sésame, il arrive à s'acheter un aller simple pour Londres, et dans la capitale anglaise, avec le peu d'argent qui lui reste en poche, il prend un bus pour tenter de retrouver une connaissance de son village, installée au Pays de Galles. « C'était irréel, une aventure folle, car je partais complètement

dans l'inconnu, sourit-il, mais j'étais porté par un esprit de revanche, une envie d'avancer, et je me suis installé ici, à la fin de l'année 1999. Ça a été comme une seconde naissance ».

#### Mettre des mots sur les maux et devenir une voix pour les réfugiés

À plus de 7 500 kilomètres de sa terre natale, Charles se reconstruit, et reçoit l'aide d'un survivant du génocide au Rwanda, Emmanuel, arrivé quelques années plus tôt. « Il avait été aidé par des Camerounais durant cette terrible période, et on est devenus amis. Il a voulu rendre la pareille, ça m'a été d'une aide incroyable », sourit-il. Le Camerounais demande d'obtenir le statut de réfugié, qu'il reçoit après avoir raconté toute son histoire, et une nouvelle rencontre fait figure de révélation pour une nouvelle passion : la littérature. En 2001, il est invité par Peter Finch, alors président de l'Académie littéraire galloise, à parler de son expérience de migrant lors d'une conférence. « C'est à ce moment-là que j'ai commencé progressivement à pouvoir mettre des mots sur ma vie, à avoir une voix, une plume, qui me permettait de parler de mes traumatismes, de mes expériences », explique-t-il.

#### « Je suis et serai toujours Africain »

Deux ans après, il publie son premier recueil de poèmes. Entre la montagne et la mer, et avance, pour soigner ses maux, c'est très important ».

par les mots. Il est invité à un grand nombre d'événements à travers le pays, continue de se construire comme écrivain, et à toujours le continent, le Cameroun, en tête. « Je suis et serai toujours Africain, et je veux parler, écrire sur le continent, et donner de l'écho aux histoires de là-bas également de ce côté de la planète », souligne-t-il. Les cultures, la spiritualité, les traditions, mais aussi les expériences de chacun, c'est important de traiter de ces sujets ». Il donne des cours, dirige des ateliers d'écriture et des rencontres entre écrivains et amateurs de littérature, et en 2017, il reçoit le prestigieux prix Gallois pour les arts créatifs, décerné par le Conseil des arts du pays. En 2019, il publie son autobiographie *Moi, Eric Ngalle*, qui reçoit d'excellentes critiques, et en 2022 *Homelands* qui parle de son parcours migratoire et de son expérience. Son parcours prend encore une nouvelle dimension, lorsqu'il est invité à s'exprimer lors d'un Tedx à Bath, en Angleterre, en 2023, sur son parcours de migrant devenu écrivain et poète. Son talent et sa plume font de lui l'une des valeurs montantes de la littérature galloise, et Charles est en passe de conclure son doctorat au King's College de Londres. « Je n'oublie pas d'où je viens et je ne prends rien pour acquis, précise-t-il. Je suis heureux de pouvoir m'exprimer avec mes écrits, de parler de l'Afrique et de partager avec les gens. Se comprendre les uns les autres, c'est très important ».

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE DU SUD :

# La capitale de l'Ahaggar au rendez-vous des rythmes du monde

**La wilaya de Tamanrasset accueille, à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 21 décembre, la première édition du Festival culturel international de la musique du Sud, un événement qui coïncide avec la haute saison du tourisme saharien, et qui ambitionne de faire de la capitale de l'Ahaggar un carrefour artistique et culturel ouvert sur le monde.**

Placée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts et sous l'égide du wali de Tamanrasset, cette manifestation est organisée par le commissariat du Festival, sous le slogan « Izlan n Ténéré » (mélodies du désert). Le coup d'envoi du festival sera ce soir, avec à partir de 17h au niveau de la place du 1er Novembre, de la Maison de la culture Dassine de Tamanrasset, une cérémonie officielle, suivie à 20h de prestations musicales des groupes Tikoubaouine, Isinara et El Ferda. Les soirées artistiques se poursuivront tout au long de la manifestation sur la même esplanade, chaque nuit à partir de 20h00, avec une programmation structurée en trois séquences afin d'offrir au public une diversité de styles et de performances. Six grandes soirées sont ainsi prévues, marquées par la participation d'artistes reconnus, notamment Djem et Timoh, Chemsou Freeklane, groupe El Dey, ou encore Imerhane, dans un esprit de dialogue



culturel et de partage des héritages musicaux. En outre, le choix de cette période pour tenir cette première édition n'est pas fortuit. Il coïncide avec la saison des vacances et tend, selon le communiqué des organisateurs, à « favoriser la présence du public et des familles, tout en attirant les visiteurs et touristes de Tamanrasset venus de différentes ré-

rencounters sont programmées autour de plusieurs thématiques, dont « l'exploitation de la musique locale dans les productions théâtrales et cinématographiques », qui sera animée par Habib Boukhelifa et Abdallah Belmadani. Ces débats interrogeront les usages contemporains de la musique traditionnelle et son intégration dans les industries culturelles et créatives. La dimension formative constitue également un axe central de cette première édition. Ainsi, des sessions de formation seront encadrées par des spécialistes, tandis que leur restitution est prévue lors de la cérémonie de clôture. Somme toute, cette première édition, qui conjugue prestations artistiques, réflexions académiques et actions de formation, se positionne comme un carrefour des expressions artistiques et un espace de renouvellement. Cet événement entend faire de la musique un lien entre création artistique et développement culturel et touristique.

## Sortie nationale de «Roqia» de Yanis Koussim

Le film d'horreur algérien « Roqia », réalisé par Yanis Koussim, qui a remporté le week-end dernier le Grand Prix Fictions de la 12e édition du Festival international du film d'Alger (AIFF), s'apprête à rencontrer le public, à travers une sortie nationale prévue à partir du 22 décembre. Le long métrage, déjà remarqué sur les scènes festivalières nationales et internationales, sera projeté dans plusieurs salles à Alger, Oran et Constantine, a annoncé la société de distribution MD Ciné. Porté par un casting mêlant figures confirmées et jeunes talents, parmi lesquels Ali Namous, Abdelkrim Derradj, Hanaa Mansour, Akram Djeghim, Mostefa Djadjam et Lydia Hani, « Roqia » s'inscrit comme une proposition singulière dans le paysage cinématographique national, et s'impose, selon MD Ciné, « comme un nouveau jalon du renouveau du cinéma de genre en Algérie ». L'intrigue se déploie sur deux temporalités. En 1993, Ahmed est victime d'un grave accident de voiture qui le plonge dans l'amnésie. De nos jours, un vieil exorciste musulman est frappé par un Alzheimer fulgurant, sous le regard inquiet de son disciple. Tandis qu'Ahmed redoute de retrouver une mémoire qu'il sent lourde de menaces, le disciple, lui, craint que l'exorciste ne perde la



sienne, provoquant le retour d'un mal enchaîné depuis trente ans. Proposé au tarif de 800 DA, « Roqia » sera diffusé à Alger à la salle Ibn Zeydoun et au cinéma Cosmos à Riadh El Feth, à la salle Ibn Khaldoun au centre-ville, ainsi qu'au Multiplexe TMV Cinéma de Garden City à Chéraga. À Oran, le film sera projeté au Multiplexe Cinégold du centre commercial Es-Sénia et au complexe AZ Grand Ciné de l'AZ Grand Mall. À Constantine, les projections auront lieu à la salle Ahmed-Bey. En plus de la distinction obtenue à Alger, « Roqia » a remporté plusieurs prix à l'international, notamment celui du Meilleur réalisateur « Silver Alexander Award » au Festival international du film de Thessalonique en Grèce, le prix du Meilleur film dans la compétition Fanomenon Feature Film au Festival international du film de Leeds au Royaume Uni, ainsi qu'une Mention spéciale pour le long métrage au Festival international du film indépendant de Bordeaux en France. Il a également été projeté au Festival international du film de la Mer Rouge Red Sea en Arabie saoudite, et concourt actuellement dans le cadre des Journées cinématographiques de Carthage à Tunis. Par ailleurs, la sortie de « Roqia » s'inscrit dans la continuité du travail mené par

MD Ciné, société fondée en 1997. Initialement spécialisée dans la distribution de films en 35 mm, l'entreprise a amorcé, il y a plus de dix ans, un virage vers la projection numérique avec l'adoption des projecteurs DCP. En collaboration avec grands studios internationaux, MD Ciné distribue en moyenne huit nouveautés par mois en sorties mondiales, incluant des avant-premières pour certains films. Cette dynamique a contribué à raviver l'intérêt du public, notamment des jeunes générations, pour les salles de cinéma. Tous les films distribués par MD Ciné bénéficient de droits de cession et sont accompagnés d'un visa d'exploitation délivré par le ministère de la Culture et

## 17EME FESTIVAL NATIONAL D'AHELLIL: Un patrimoine universel à préserver

L'Oasis rouge s'apprête à accueillir la 17e édition du Festival national d'Ahellil, prévu du 23 au 27 décembre prochain. Placée sous le signe de la « Détenue des âmes », cette édition rend hommage, à titre posthume, à l'une des figures emblématiques de l'Ahellil, le défunt Mohamed Kada dit « Baba Hey ». Elle regroupera plus d'une vingtaine de troupes folkloriques d'Ahellil, de Karkabou, de Baroud, de Hadra et autres venues des wilayas de Béjaïa, Adrar, In Salah, El-Menia et Béchar.

**Entre festivités et valorisation du chant zénète**  
Le commissaire du festival, Mohamed Bahassi, a annoncé qu'au-delà de l'ambiance festive des soirées artistiques prévues au théâtre de plein air de Timimoun, le programme comprend également des conférences consacrées à l'Ahellil, un genre clamé dans la variante amazigh locale (zénète), généralement lors d'événements religieux et sociaux. Afin de mettre en valeur ce chant traditionnel, des interventions se tiendront à la bibliothèque principale de lecture publique de Timimoun. Le programme prévoit, en outre, l'organisation de concours récompensant les meilleurs joueurs des instruments Tamdjia et El-Bengueri, accompagnés de poèmes zénètes et de danses exécutées par les troupes locales. Ce chant folklorique, classé patrimoine immatériel universel, est considéré comme un héritage oral ne reposant sur aucun manuscrit écrit.

### Rôle de Ahellil dans les rites sociaux

Selon Ahmed Djouli, ancien commissaire du festival, l'Ahellil a été transmis par voie orale, de génération en génération. Ce sont donc les populations locales qui ont veillé à sa sauvegarde durant des siècles. « Certaines sources indiquent même que l'Ahellil existait avant l'arrivée de l'islam dans la région. Après l'islam, ce patrimoine a été épuré, en écartant certains vers ou poèmes contraires aux instructions religieuses », a-t-il expliqué. La première forme de préservation a ainsi été assurée par les citoyens eux-mêmes, à travers la pratique et la transmission de cet héritage lors des différentes occasions sociales, telles que les circoncisions, les mariages et les fêtes. Selon lui, il existe même un type de chants appelé « Tefqirine », interprété lors des périodes de deuil. « Ces chants, exécutés par les femmes au sein des maisons endeuillées, visent à soulager la douleur des familles, tout en transmettant, de manière indirecte, des enseignements liés notamment aux rites, aux durées et aux périodes du deuil », a-t-il ajouté.

### Noubli Fadel, un symbole s'en va

Noubli Fadel tire sa révérence, à la veille de la clôture du Festival culturel national de musique andalouse Sanâa qui prend fin ce lundi soir à Alger. Symbole parmi les symboles de la musique algérienne et arabe, Noubli Fadel, honoré, en 2016, pour son parcours artistique et sa contribution à la musique à l'occasion des 6es soirées de la musique andalouse, est décédé, ce dimanche des suites d'une longue maladie, a appris l'APS de ses proches.

### Plus de 300 œuvres

Que de fresques musicales d'une incroyable esthétique ont jalonné le riche parcours de celui qui a composé de célèbres musiques à des maîtres du répertoire algérien et arabe, dont Seloua, Mohamed Rachedi, Fella Ababsa, Hamidou ou encore Wadih Al Safi, Mayada El Hannaoui... Grand compositeur et musicien, maître de l'oud (instrument à cordes pincées le plus représentatif des musiques arabo-islamiques savantes...), Noubli Fadel ne s'est pas contenté de servir les grands chantres du Tarab Al Assil auquel il a produit plus de 300 œuvres. Sa contribution dans le 7e art fut également à la hauteur de sa renommée sur la scène. C'est ainsi qu'il s'illustre dans la composition de musiques pour des films majeurs du cinéma algérien, à l'image de La fleur de Lotus, et Les portes du silence du célèbre cinéaste feu Amar Laskri, et le Moulin d'Ahmed Rachedi. Noubli Fadel a aussi pris activement part à des productions de la télévision algérienne, recevant plusieurs distinctions pour son travail créatif. Le compositeur algérien, né en 1951, a étudié à l'université de la Sorbonne en France et a mené sa carrière entre l'Algérie et plusieurs pays arabes, notamment l'Égypte et la Tunisie. « J'ai eu l'honneur de collaborer avec lui à plusieurs reprises, et ses compositions ont beaucoup enrichi mon parcours », avait, un jour, déclaré le rossignol tunisien Lotfi Bouchenak qui considère le compositeur algérien avec respect et estime en raison de sa sensibilité musicale exceptionnelle.

## YASMINA KHADRA A ORAN :

# La littérature, pilier de la conscience collective



L'écrivain et romancier Yasmina Khadra, qui a animé hier lundi une rencontre littéraire à Oran, a souligné l'importance cruciale du livre, qu'il a qualifié de « produit de première nécessité », tandis que la littérature est « un pilier de la conscience collective ». Cette rencontre culturelle, qui s'est tenue au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), à l'initiative de l'Ordre des avocats du barreau d'Oran, a enregistré une large participation des avocats de la wilaya, venus échanger avec l'auteur autour du rôle de la littérature dans la construction des sociétés et des nations. Selon Yasmina Khadra, la littérature constitue un socle fondamental pour éléver le niveau de conscience des peuples, préserver la mémoire collective et forger l'esprit critique. Il a insisté sur la nécessité d'initier, très tôt, les enfants et les jeunes à la lecture, afin de bâtir des générations éclairées, capables de discernement et de réflexion. L'écrivain a estimé que cette mission incombe, avant tout, aux parents, appelés à jouer un rôle

central dans l'ancrage de la culture du livre au sein de la famille, relevant que la lecture n'est pas seulement un outil de savoir, mais également un moyen d'émanicipation intellectuelle et de résistance à la médiocrité et à l'uniformisation des idées. Abordant la question des réseaux sociaux, Yasmina Khadra a relativisé leur impact, estimant qu'ils « ne constituent pas en soi une menace ». Il a affirmé que dans toute société, il y a toujours des individus qui choisissent des chemins différents de ceux de la consommation facile et du superficiel, privilégiant la profondeur intellectuelle et la quête du sens. Pour sa part, le bâtonnier Omar Bergah, organisateur et co-animateur de cette rencontre, a mis en avant le potentiel des réseaux sociaux comme outils de promotion de la lecture et de la littérature. Il a souligné que ces plateformes peuvent être mises au service de la diffusion du livre et u rapprochement entre les écrivains et le public, à condition d'en faire un usage réfléchi et responsable.

# La Défenseure des droits appelle à la vigilance sur l'usage des algorithmes par les services publics

**Impôts, aides sociales, orientation scolaire... L'institution met en garde contre les possibles dérives liées aux traitements automatisés et à l'intelligence artificielle dans un rapport publié mercredi.**

C'est l'histoire d'une jeune retraitée de Montcel (Savoie) qui peine à finaliser son dossier de pension auprès de sa caisse régionale. Elle dépose un commentaire négatif sur le site Services Publics + pour s'en plaindre. Un retour lui est fait un mois plus tard : « En cas de difficulté dans vos démarches, et si vous n'êtes pas parvenue à nous joindre, vous pouvez demander à être rappelée. » Le message est signé « Sylvie » et suivi de la mention « cette réponse a été générée par une IA (intelligence artificielle) à 83 % et vérifiée par un agent ». Les échanges de ce type entre l'administration et ses usagers sont devenus courants depuis l'irruption des IA génératives, il y a deux ans. Calcul des impôts, attribution des aides sociales, octroi des places en crèche... Des pans entiers des services publics utilisent désormais des algorithmes ou l'intelligence artificielle pour remplir leur mission. Ces innovations technologiques, conçues avec l'ambition de répondre plus vite et mieux aux besoins des citoyens, sont appelées à



se multiplier au cours des années à venir. Mais elles peuvent poser des problèmes si elles ne sont pas correctement encadrées, prévient un rapport de la Défenseure des droits publié mercredi 13 novembre.

## L'IA va-t-elle tuer la photo ?

Novembre est toujours le mois de la photo dans la capitale. L'occasion de s'interroger sur les conséquences de l'intelligence artificielle dans la production des images. Alors, l'IA, merveille ou catastrophe ? État des lieux d'une révolution en marche. Plus un robot semble humain, plus il nous paraît monstrueux : c'est ce que le roboticien japonais Masahiro Mori a nommé « le phénomène de la vallée de l'étrange » dans un essai publié en 1970. Un concept plus que jamais d'actualité dans le contexte de la déferlante de l'IA générative, qui bouleverse la société tout entière et plus particulièrement notre rapport aux images et au réel. Tout s'est accéléré en 2022, quand les programmes se sont multipliés, devenant plus faciles à utiliser et accessibles à tous. Au fur et à mesure des nouvelles versions de Dall-E ou autres Midjourney, les images se sont perfectionnées. Quelques mots prompts [l'équivalent d'un brief] et voilà qu'elles apparaissent, de plus en plus « vraies », au

point que l'on parle désormais de « photoréalisme » ou d'« hyperréalisme ». D'où un débat attendu : peut-on encore considérer ces images comme de la photographie – le mot signifiant littéralement « écrire avec la lumière » ? L'adage qui dit que photographier, c'est être là au bon endroit au bon moment pourrait bien ne plus avoir cours...

### L'ère du soupçon

Car c'est l'un des aspects les plus troublants de cette révolution en marche : la production qui découle de l'intelligence artificielle générative n'est pas le seul résultat d'une expérience humaine mais le fruit de calculs issus de la synthèse et de l'interprétation de milliards d'images accumulées sur Internet – les nôtres, celles que nous avons échangées sur les réseaux sociaux, mais aussi celles des professionnels et des artistes. Souvenez-vous du pape en doudoune ou du portrait retrouvé d'Arthur Rimbaud – des deep-fakes rapidement éventés. Mais il y a fort à parier que tôt ou tard notre bon

sens et notre attention ne suffiront plus pour détecter les petits détails trahissant l'utilisation de l'IA (et démêler le vrai du faux), tant les progrès sont rapides. La preuve avec l'Allemand Boris Eldagsen qui a berné le jury du Sony World Photography Award et

nécessaire de s'assurer que les systèmes respectent le droit dès leur conception, et tout au long de leur utilisation, par le biais des contrôles réguliers. Les algorithmes d'apprentissage automatique, qui s'adaptent d'eux-mêmes au fil du temps, induisent par exemple un risque accru d'erreur, de biais et de discrimination. Plusieurs textes français et européens posent en principe des garde-fous à l'usage des algorithmes, notamment la garantie d'interventions humaines. Mais la pratique fait apparaître certaines dérives. Le rapport cite Affelnet, la procédure d'affectation des élèves après leur classe de 3e. L'outil utilise différents critères, dont les résultats scolaires, pour attribuer des points à chaque élève de manière automatisée. Or, la Défenseure des droits explique avoir été saisie du cas d'un élève qui semble avoir été traité de manière totalement informatisée. Seules des notes de 0 apparaissaient dans la catégorie « évaluations » de son dossier, « sans que le caractère exceptionnel de cette donnée amène la commission à procéder à des vérifications ».

## Pourquoi l'intelligence artificielle voit Barack Obama blanc

Quoi de plus neutre, dit-on, qu'un ordinateur ? Erreur : derrière leurs verdicts froids, algorithmes et automates encapsulent tous les biais des humains qui les conçoivent. Basée sur le modèle de l'individu calculateur, héritière d'une histoire tissée de choix idéologiques, l'intelligence artificielle est une machine politique. La mettre au service du bien commun implique d'abord de la déconstruire. L'entreprise OpenAI, célèbre pour son produit-phare ChatGPT, est, en novembre 2023, le théâtre d'un curieux conflit de gouvernance. Le comité de direction, mené par M. Ilya Sutskever, informaticien et cofondateur de la société, démet le directeur général, M. Sam Altman, également informaticien et cofondateur. M. Altman finira par regagner sa position mais l'épisode aura révélé un clivage interne entre deux idéologies opposées en surface mais en réalité pas si éloignées : l'altruisme efficace (effective altruism) et l'accélérationnisme efficace (effective accelerationism). Les tenants du premier ont tenté — sans succès — d'évincer les partisans du second, de peur qu'ils ne mènent l'humanité à sa perte. Développé aux États-Unis dans les années 2000, l'altruisme efficace entend répondre à la question de l'utilisation optimale des ressources pour le bien commun. Les champions de ce courant de pensée s'estiment tout désignés par leurs capacités intellectuelles, financières et techniques supérieures pour hiérarchiser et résoudre les principaux problèmes humains, au premier rang desquels les risques de pandémie, de guerre nucléaire, et l'apparition d'une « intelligence artificielle générale » (IAG), parfois appelée « singularité ». Doté d'une définition suffisamment floue pour que les uns le considèrent comme déjà advenu tandis que d'autres l'imaginent émerger d'ici à un demi-siècle, ce système d'intelligence artificielle (IA) consciente engendré dans notre océan de données pourrait mener l'humanité à une ère de prospérité universelle ou la faire disparaître. Plus radical que l'altruisme efficace, l'accélérationnisme efficace prône le développement technologique débridé pour parvenir au plus vite à cette entité suprahumaine et faire passer l'espèce à un stade d'évolution supérieur, l'affranchissant ainsi des périls auxquels elle fait face.

### ART VIDEO :

#### Montagne, deuil et clap de fin avec Elina Kastler

Et si l'on vous disait que le docufiction était né en haute montagne ? Lorsqu'en 1958 sortait en salle Les Étoiles de midi, premier film consacré à de véritables alpinistes, le public se passionnait pour ce « cinéma-vérité » en terra incognita d'un nouveau genre. Plus de 50 ans plus tard, voilà un décor de choix pour L'Ascension, un court-métrage ultra contemporain qui retrace le périple d'une jeune femme à travers des paysages alpins. Le scénario est touchant : munie d'un carnet de croquis qui lui sert de guide, la protagoniste cherche à atteindre un endroit précis des Hautes-Alpes pour déposer les cendres d'un être aimé. Derrière la caméra, Elina Kastler (née en 1996 aux Lilas) file la métaphore entre le deuil et les cimes enneigées.

### Fusion et illusion Fusion et illusion

Grâce à ses vues aériennes à couper le souffle et ses images composites, sortes de collages numériques fusionnant des illustrations et des vues réelles, le film navigue entre fiction et réalité. La technique est astucieuse, au point que l'on se surprend à perdre nous aussi nos repères lorsqu'une tempête éclate. On s'incline devant les scènes prises en surplomb qui rappellent la petitesse de l'être humain face à l'immense nature sauvage.

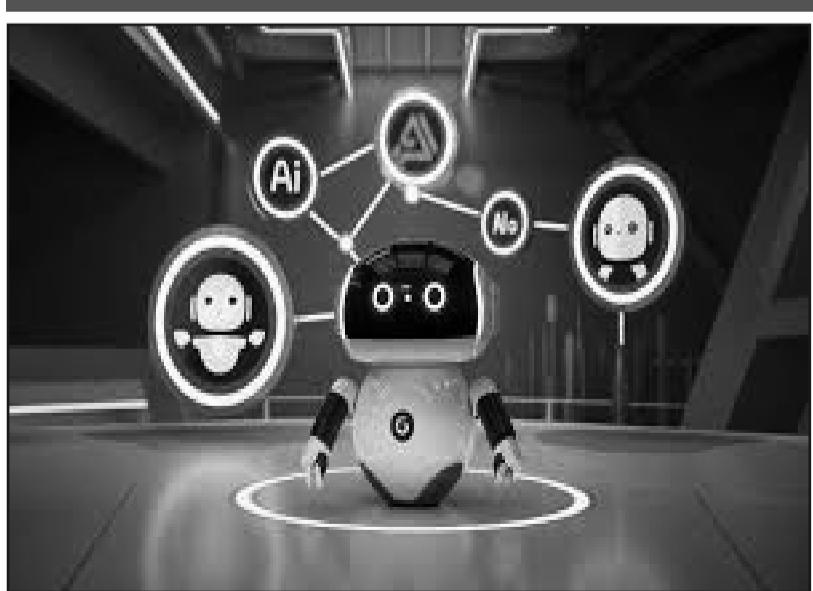
### L'esprit de la montagne

Avec L'Ascension, Elina Kastler poursuit son exploration de la relation entre l'intime et l'universel, initiée avec Ache-wiq, le chant des femmes-courageuses, son premier film réalisé en 2022 qui abordait le chant ancestral des femmes kabyles endeuillées.

## La Défenseure des droits appelle à la vigilance sur l'usage des algorithmes par les services publics

« Sylvie » et suivi de la mention « cette réponse a été générée par une IA (intelligence artificielle) à 83 % et vérifiée par un agent ». Les échanges de ce type entre l'administration et ses usagers sont devenus courants depuis l'irruption des IA génératives, il y a deux ans. Calcul des impôts, attribution des aides sociales, octroi des places en crèche... Des pans entiers des services publics utilisent désormais des algorithmes ou l'intelligence artificielle pour remplir leur mission. Ces innovations technologiques, conçues avec l'ambition de répondre plus vite et mieux aux besoins des citoyens, sont appelées à se multiplier au cours des années à venir. Mais elles peuvent poser des problèmes si elles ne sont pas correctement encadrées, prévient un rapport de la Défenseure des droits publié mercredi 13 novembre.

**Un risque de déresponsabilisation**  
Le document appelle notamment à conserver un contrôle humain des systèmes automatisés, pour « garder la main » sur des décisions importantes. Les auteurs jugent nécessaire de s'as-



près de sa caisse régionale. Elle dépose un commentaire négatif sur le site Services Publics + pour s'en plaindre. Un retour lui est fait un mois plus tard : « En cas de difficulté dans vos démarches, et si vous n'êtes pas parvenue à nous joindre, vous pouvez demander à être rappelée. » Le message est signé

# ED

Quotidien national d'informations culturelles

# DIWAN

N° 2139



Mercredi 17 Décembre 2025

**ÉQUATEUR:  
La polémique grandit  
après la mort de quatre  
adolescents retrouvés  
calcinés**

Le 8 décembre dernier, quatre mineurs ont disparu à Guayaquil, dans le sud-ouest de l'Équateur, après un match de football. Initialement présentés comme de possibles délinquants, les jeunes garçons – Josué Arroyo (15 ans), Ismael Arroyo (14 ans), Saul Arboleda (11 ans) et Steven Medina (15 ans) – pourraient avoir été victimes d'une bavure militaire. Quelques jours après leur disparition, la police a découvert quatre corps totalement calcinés dans une zone isolée de mangroves. Les mineurs avaient été emmenés dans cette zone proche de la base aérienne de Taura par une patrouille de l'armée de l'air équatorienne.

**JAPON :  
Quatre ouvriers se tuent  
en tombant dans  
une bouche d'égout**

Au moment du drame, les quatre hommes passaient en revue des canalisations dans la ville de Gyoda, au nord de Tokyo. Un tragique accident a eu lieu samedi près de Tokyo. Quatre ouvriers japonais, qui inspectaient des canalisations, sont morts en tombant dans une bouche d'égout, ont annoncé dimanche les autorités. Les quatre hommes passaient en revue des canalisations dans la ville de Gyoda, au nord de la capitale du Japon, quand un premier est tombé dans une bouche d'égout, suivi des trois autres qui tentaient de lui porter secours, ont indiqué les pompiers.

**VIETNAM:  
27 personnes condamnées  
à mort pour trafic  
de drogue**

Le gang vietnamien a introduit clandestinement 626 kilos de drogue en provenance du Cambodge en 4 ans. 27 personnes ont été condamnées à mort par un tribunal vietnamien pour le trafic de plus de 600 kilos de stupéfiants, dont de l'héroïne, de la ketamine et de la méthamphétamine, a rapporté vendredi un média officiel. Le gang a introduit clandestinement 626 kilos de drogue du Cambodge vers le Vietnam entre mars 2018 et novembre 2024, selon le journal Tuoi Tre. Les enquêteurs ont estimé que le montant total des fonds impliqués dans le réseau s'élevait à environ 54,8 millions de dollars.

**MESOPOTAMIE:  
Des chercheurs percent  
les mystères de textes  
cachés**

Pour étudier l'histoire des civilisations de la Mésopotamie, les assyriologues disposent d'une source de première main particulièrement bien conservée : des centaines de milliers de tablettes d'argile, trouvées par les archéologues sur des sites allant de l'Anatolie au Proche et Moyen-Orient. Rédigées en écriture cunéiforme et dans différentes langues (assyrien, babylonien, sumérien...), elles couvrent trois millénaires et demi d'histoire humaine, et livrent de précieux détails sur la vie des peuples de la Mésopotamie.

## HECATOMBE SUR LES ROUTES: 42 morts et plus de 1.400 blessés en une semaine !

42 personnes ont perdu la vie et 1.415 ont été blessées dans 1.209 accidents de la route survenus entre le 7 et le 13 décembre en cours, dans plusieurs wilayas. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 3 morts et 39 blessés dans 39 accidents de la circulation, indique mardi la Protection civile. Le bilan hebdomadaire de la Protection civile fait état également de la mort de 4 personnes par intoxication au monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Tiaret et Blida, indique le communiqué, relevant que 32 interventions ont été effectuées à travers plusieurs wilayas pour la prise en charge de 72 personnes incommodées par le même gaz. Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 561 incendies, notamment urbains et industriels,



dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (95), Oran (33) et Blida (23). L.Kheira

## DOUANES ALGERIENNES : Grosses saisies de drogue à Sétif et Béchar



Les services des Douanes algériennes, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie

nationale, ont mis en échec deux tentatives de trafic de quantités importantes de drogues, a indiqué un communiqué. Dans la circonscription de compétence de la direction régionale des Douanes de Sétif, les agents ont procédé à la saisie de 23,720 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans des cavités aménagées à l'intérieur d'un véhicule utilitaire. Par ailleurs, une autre opération menée dans le ressort de la direction régionale des Douanes de Béchar a permis la confiscation de 13 kg et 880 grammes de kif traité, cachés dans des zones au relief accidenté le long de la bande frontalière. Les quantités de drogue saisies ainsi que les moyens de transport utilisés ont été confisqués, tandis que les personnes impliquées ont été arrêtées et présentées devant les juridictions compétentes.

N. Widad

## RAPPORT DE L'UNESCO :

### Recul «historique» de la sécurité des journalistes dans le monde

La sécurité des journalistes et la liberté d'expression dans le monde ont connu un recul «historique» ces treize dernières années, en raison notamment de l'augmentation des attaques dont font l'objet les journalistes, tant dans la vie réelle qu'en ligne, relève l'Unesco dans un nouveau rapport. Le rapport de l'Unesco concerne les tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias 2022-2025, publié tous les quatre ans par l'organisation onusienne. Au cours de la période étudiée (2022-2025), 186 journalistes ont été tués alors qu'ils couvraient des guerres et des zones de conflit, soit une augmentation de 67 % par rapport à la précédente période couverte par le rapport (2018-2021). Sur la seule année 2025, 93 journalistes ont été tués, dont 60 dans des zones de conflit, note l'organisation. Malgré les engagements internationaux visant à mettre fin à l'impunité pour les meurtres de journalistes, les poursuites judiciaires restent rares. Si des «progrès modestes» ont été réalisés, le taux d'impunité étant passé de 95 % en 2012 à 85 % en 2024, la plupart des auteurs de ces crimes restent impunis. Aujourd'hui, les



journalistes sont confrontés à un spectre toujours plus large d'attaques - physiques, numériques, juridiques. Certains sont victimes de menaces qui les obligent à fuir leur foyer : depuis 2018, plus de 900 journalistes en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été contraints à l'exil. M.Bouchra

## YASMINA KHADRA A ORAN : La littérature, pilier de la conscience collective



L'écrivain et romancier Yasmina Khadra, qui a animé hier lundi une rencontre littéraire à Oran, a souligné l'importance cruciale du livre, qu'il a qualifié de «produit de première nécessité», tandis que la littérature est «un pilier de la conscience collective». Cette rencontre culturelle, qui s'est tenue au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), à l'initiative de l'Ordre des avocats du barreau d'Oran, a enregistré une large participation des avocats de la wilaya, venus échanger avec l'auteur autour du rôle de la littérature dans la construction des sociétés et des nations. Selon Yasmina Khadra, la littérature constitue un socle fondamental pour éléver le niveau de conscience des peuples, préserver la mémoire collective et forger l'esprit critique. Il a insisté sur la nécessité d'initier, très tôt, les enfants et les jeunes à la lecture, afin de bâtir des générations éclairées, capables de discernement et de réflexion. L.Kheira

**POUR PUBLICITE  
ENVIRONNEMENTALE  
TROMPEUSE :**

### L'Italie inflige une amende d'un million d'euros à Shein

Le gendarme italien de la concurrence a infligé, lundi 4 août, une amende d'un million d'euros à la société responsable des sites web de Shein en Europe pour avoir diffusé des informations trompeuses sur les efforts environnementaux du géant du commerce électronique. L'AGCM accuse le colosse chinois de la mode éphémère d'avoir «adopté une stratégie de communication trompeuse concernant les caractéristiques et l'impact environnemental de ses produits vestimentaires».

CHILI :

### Cinq morts dans l'effondrement de la plus grande mine de cuivre souterraine du monde

Les opérations de sauvetage au Chili dans la plus grande mine de cuivre souterraine au monde se sont achevées dimanche avec la découverte du corps du dernier des cinq mineurs piégés par un effondrement jeudi, qui sont tous morts, a annoncé le parquet. Les activités de la mine avaient été suspendues vendredi à la suite d'une ordonnance émise par le ministère des Mines pour faciliter les recherches. «Aujourd'hui, nous avons enfin retrouvé (mort) le dernier des travailleurs qui était porté disparu», a déclaré à la presse le procureur régional de la localité d'O'Higgins, Aquiles Cubillos.

### DEUX ANS DE PLUIE EN UNE SEMAINE :

### À Taïwan, des précipitations torrentielles font au moins 5 morts

Des pluies torrentielles se sont abattues sur plusieurs zones de l'île. Cinq personnes ont été tuées et plusieurs milliers d'habitants ont été forcés à se réfugier. «Nous rencontrons rarement une catastrophe d'une telle ampleur», a déclaré le premier ministre taïwanais, Cho Jung-tai, lors d'une visite dans une zone frappée par les inondations. Depuis, plus de deux mètres de pluie ont été recensés à Taiwan en une semaine. Cinq personnes ont été tuées et plusieurs milliers d'habitants ont été forcés à se réfugier.

PREHISTOIRE :

### La plus ancienne œuvre d'art représentant un animal daterait de 130 000 ans !

En 2018, une découverte archéologique exceptionnelle faite au pied d'une falaise escarpée de la côte méridionale du Cap, en Afrique du Sud, offre un aperçu inédit de l'art préhistorique. Il y a 130 000 ans, des hommes ayant vécu au Paléolithique moyen ont peut-être sculpté dans le sable mouillé une raie pastenague bleue (*Dasyatis chrysosoma*), ce qui en ferait la plus ancienne œuvre d'art connue représentant un être vivant.

ÉTATS-UNIS :

### Révocation de tous les visas des ressortissants du Soudan du Sud

Les États-Unis ont annoncé, samedi, la révocation de tous les visas accordés aux ressortissants du Soudan du Sud, accusant le pays de ne pas reprendre ses citoyens visés par une mesure d'expulsion. «Avec effet immédiat, le département d'État des États-Unis révoque tous les visas détenus par des porteurs de visa du Soudan du Sud», a déclaré le secrétaire d'État, Marco Rubio, dans un communiqué.